

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

ENTRE

DORE & ALLIER

Communauté de communes

SOMMAIRE



Préambule
Carte d'identité

00

Compétences

Organisation institutionnelle

P 3 À 6

P 7 POLITIQUES CONTRACTUELLES

01



02

URBANISME et ADS

P 13

P 15 ENVIRONNEMENT

03

04

GEMAPI

P 19

POLITIQUE LOGEMENT ET CADRE

P 23

DE VIE

05

06

SPANC

P 27

P 30

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

07

08

TOURISME

P 35

P 38

AIRE D'ACCUEIL
DES GENS DU VOYAGE

09

10

CULTURE

P 40

P 56

ENFANCE ET JEUNESSE

11

12

FRANCE SERVICES

P 62

P 66

FINANCES

13

14

MOYENS GENERAUX

P 70



Préambule

Selon l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Locales (C.G.C.T), le président de chaque établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I) est tenu d'adresser au maire de chaque commune membre, et ce avant le 30 septembre de chaque année, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, assorti du compte administratif.

Ce rapport est présenté par le maire au conseil municipal en séance publique; à cette occasion, les délégués de la commune sont entendus.

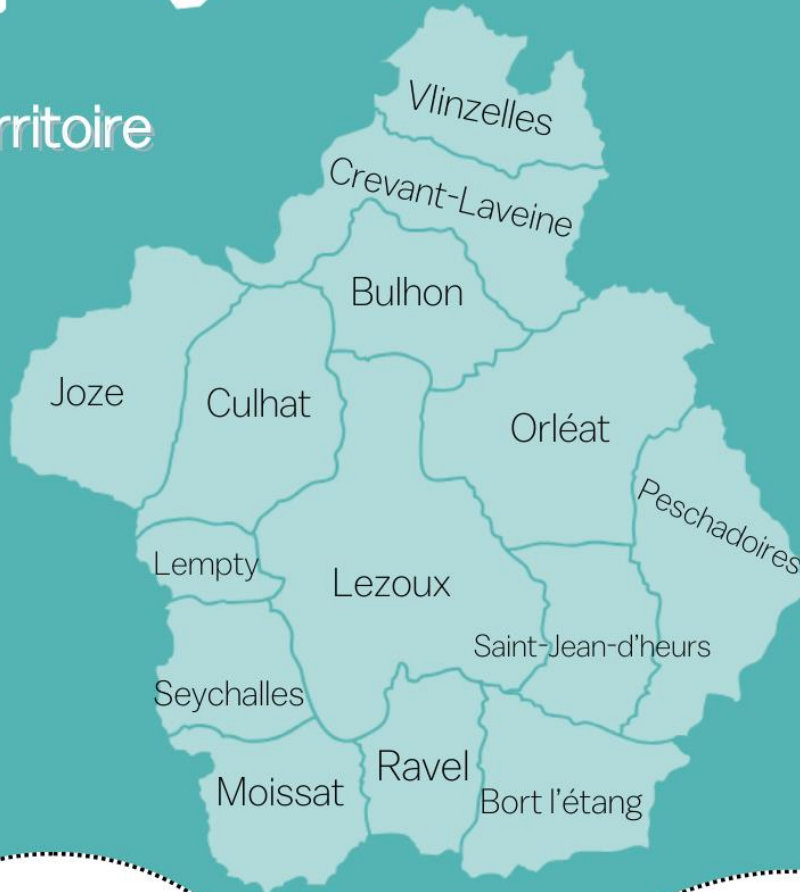
Ce même article prévoit, au delà de la communication de ce rapport d'activités annuel, que les délégués de chaque commune doivent rendre compte, au moins deux fois par an au conseil municipal, de l'activité de l'E.PCI dans lequel ils siègent.

Ce rapport va retracer l'activité et les actions réalisées en 2022 par la communauté de communes Entre Dore et Allier, il fait donc l'objet d'une communication aux maires des communes de Bort l'Etang, Bulhon, Crevant-Laveine, Culhat, Joze, Lempty, Lezoux, Moissat, Orléat, Peschadoires, Ravel, Saint Jean D'Heurs, Seychalles et Vinzelles et, est assorti des Comptes administratifs des budgets 2022.

Carte d'identité



Le territoire



14

Communes



19 382 habitants

(Chiffres INSEE 2020)



229.10 km²



A89 à proximité
15 min de
Clermont-Ferrand

Compétences

Obligatoires

- Aménagement de l'espace (SCOT)
- Elaboration des documents d'urbanisme (PLUI)
- Actions de développement économique et promotion du tourisme
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

Facultatives

- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création et gestion des Maisons de services aux publics
- Protection et mise en valeur de l'environnement (PCAET)

Supplémentaires

- Eau
- Assainissement non Collectif
- Action en faveur de l'enfance et de la jeunesse (RPE intercommunal)
- Gestion des accueils de loisirs sans hébergement extra-scolaires pour les 3 à 17ans et des mercredis périscolaires
- Accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans
- Prise en charge des dépenses de transports
- Mise en oeuvre de la politique de pays
- Actions en faveur de l'insertion notamment dans le cadre d'une adhésion à la mission locale
- Gestion du grand cycle de l'eau sur les bassins versants de la Dore, du Litroux et de l'Allier

Chiffres Clé

- 35 conseillers élus et 3 suppléants



- Elisabeth Brussat , Présidente et en charge de l'Urbanisme
- Florent Moneyron, 1er Vice-Président (VP) : Economie, Zones d'Activités, Commerce et Tourisme marchand
- Marie-France Marmy, 2ème VP : Culture et Communication
- Daniel Peynon 3ème VP : Finances
- Josiane Huguet, 4ème VP : Enfance -Jeunesse et Ressources Humaines
- Thierry Tisserand, 5ème VP : Eau, Assainissement et Environnement
- Guillaume Fricker, 6e VP : Mutualisation et Espace France Services
- Jean-Baptiste Girard : 7ème VP : Travaux, Bâtiments, Voirie
- Annick Forestier, conseillère déléguée au Tourisme



CREDIT FLORIAN BOMPAN

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Démarches d'élaboration du projet de territoire et du programme Petites Villes de Demain

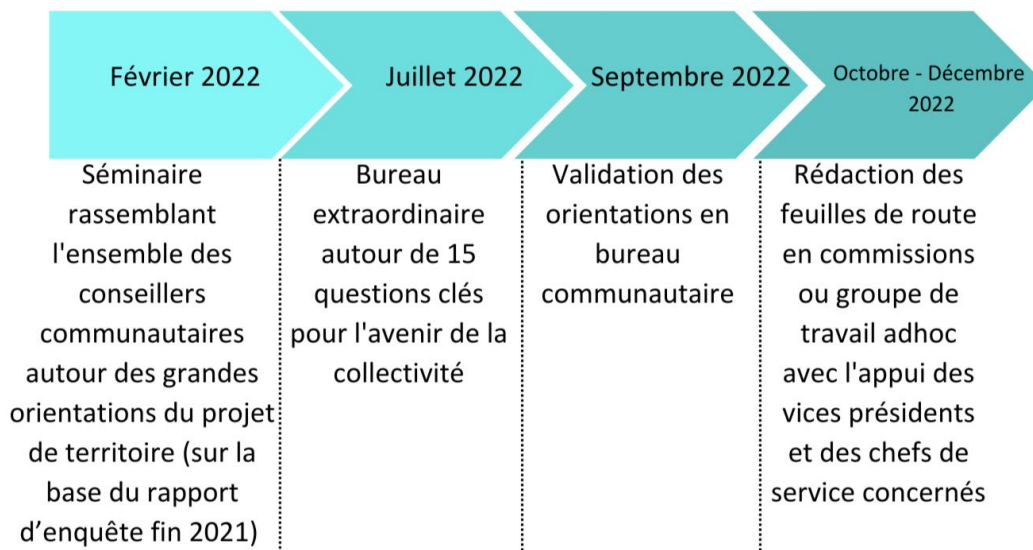
Elue référente : Elisabeth BRUSSAT

Moyens humains :

1 agent

I. L'élaboration du projet de territoire : actions 2022

La Communauté de communes a été accompagnée tout au long de l'année 2022 par le groupement de bureaux d'études CDHU et Palabreo pour élaborer le projet de territoire. Cette mission d'accompagnement a été accordée par l'ANCT depuis octobre 2021.

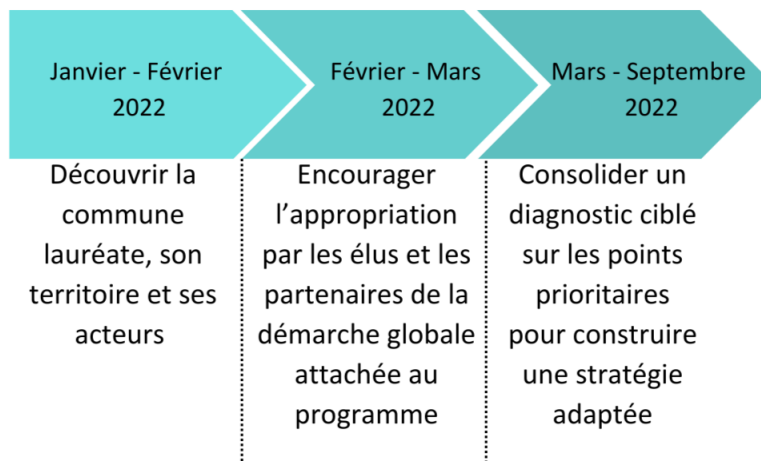


A donné lieu à la rédaction d'une cinquantaine de fiches-actions attachées à 15 thématiques : mutualisation ; gouvernance ; mobilité ; économie - zones d'activité, économie - soutien aux producteurs locaux ; économie - soutien à l'économie de proximité ; logement social - habitat ; assainissement ; espaces naturels sensibles ; transition énergétique, culture, enfance - petite enfance ; social, tourisme ; sport

L'année 2023 sera celle des validations politiques et de leur formalisation dans un document cadre (complément d'accompagnement pris en charge partiellement par l'ANCT avec le bureau CDHU).

II. Petites Villes de Demain : actions 2022

Prise de poste d'Angélique Rameau en qualité de chargée de mission Petites Villes de Demain au 1^{er} janvier 2022 (mise à disposition à 50% de son temps de travail à la commune de Lezoux)



Janvier-février : Découvrir la commune lauréate, son territoire et ses acteurs

- Visite de la commune avec le Maire
- Appropriation des études existantes (cf étude urbaine Cœur de Bourg) avant la candidature au programme
- Prise de connaissance des travaux réalisés et en cours impactant le déroulé du programme (cf plan de circulation, étude sur un schéma directeur cyclable, Plan climat air énergie territorial (lancé fin 2021), Plan local d'urbanisme intercommunal valant Plan local habitat (lancé fin 2021)
- Rencontre des partenaires locaux associés au programme (CAUE 63, référent local du programme à la Direction départemental des Territoires, EPF, Macéo), et des chargés de mission de l'intercommunalité (Economie, Environnement, Urbanisme/habitat, Jeunesse, Culture-tourisme)

Février-Mars : Encourager l'appropriation par les élus et les partenaires de la démarche globale attachée au programme

Préparation et animation de temps de présentation en bureau (maire et adjoints de la commune de Lezoux) sur les opportunités offertes par une démarche de revitalisation. Objectif pédagogique : expliquer combien une telle démarche ne peut être envisagée que sous un angle pluri-thématiques. Objectif méthodologique : identifier les points prioritaires à travailler

Mars-septembre : Consolider un diagnostic ciblé sur les points prioritaires pour construire une stratégie adaptée

- L'aménagement urbain d'une place : rédaction cahier des charges pour lancement d'une étude complémentaire / consultation / lancement et suivi du bureau d'études
- Commerces vacants : mise à jour du fichier des locaux commerciaux vacants ; réunion avec la CMA/élus sur les potentiels d'activités et accompagnements possibles
- Habitat : lancement d'une étude pré opérationnelle habitat (cahier des charges - consultation en 2022). Démarrage en janvier 2023
- Locaux d'habitation vacants : en collaboration avec le responsable du service urbanisme, étude fine de la vacance menée à l'échelle de l'EPCI (en partenariat avec le Conseil départemental et l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central) ; choix

de faire un focus sur le centre bourg de Lezoux pour les logements vacants depuis plus de 2 ans (5 ans pour le reste de l'intercommunalité) – accompagnement des élus pour des opérations de vérification terrain et envoi de courriers ciblés. Organisation d'une matinée d'information « Valorisation de l'habitat. Que faire de votre logement vacant ? » ; le samedi 19 novembre 2022 à Lezoux avec la participation de Renov'action 63, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (PIG), Mobili'Dôme, l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement), la chambre des notaires, l'ANAH (agence nationale de l'habitat), l'AIVS (agence immobilière à vocation sociale) et le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

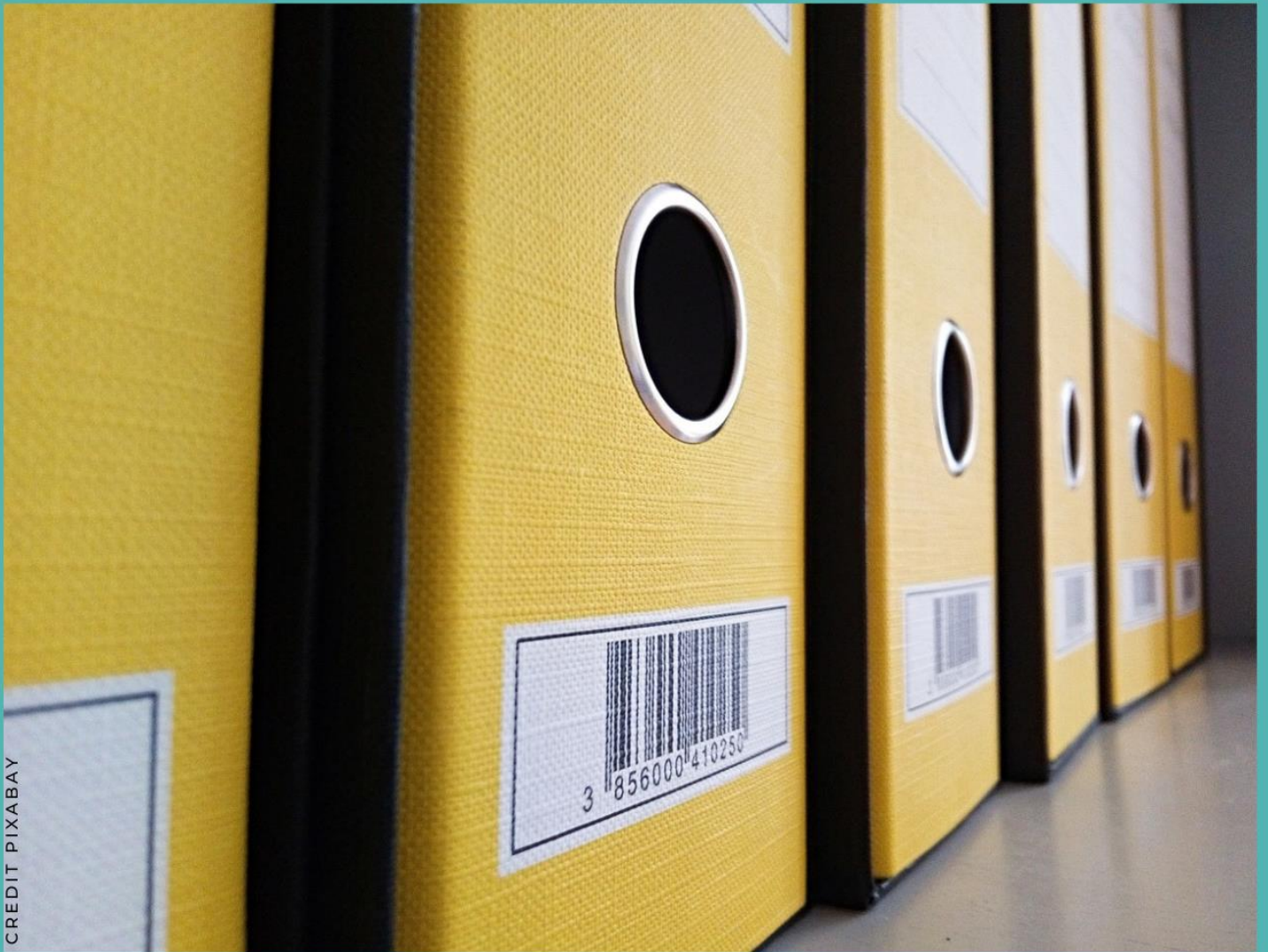
- Mobilité : suivi étude en cours sur le schéma directeur cyclable à l'échelle du centre-bourg de Lezoux et de l'intercommunalité
- 1ères pistes de définitions du périmètre ORT

+ Partager et consolider les éléments de diagnostic en instances de pilotage : Comité technique 13 avril – Comité de pilotage 3 juin)

2^{ème} semestre 2022 : Suivi des pistes validées pour passer de la stratégie à un plan d'actions

En 2022 sur le territoire de la CC Entre Dore et Allier :

Petite masse d'eau de la Dore aval, la Malgoutte a bénéficié en 2022 d'une première action de restauration sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte du PNRLF. Elle a permis d'intervenir sur



CREDIT PIXABAY

URBANISME ET AUTORISATION DU DROITS DU SOL (ADS)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL D'HABITAT (PLUI-H)

Elue référente : Elisabeth BRUSSAT

Moyens humains :

1 chargé de mission urbanisme (0.2 ETP)

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal valant programme local d'habitat (PLUi-H) est un document de planification et de projet territoriale à l'échelle des 14 communes du territoire prescrit en septembre 2021.

Le diagnostic du PLUi-H débute en 2022, avec un lancement officiel auprès de la population le week-end de la tournée des tiers lieux 21 et 22 mai 2022 (*se reporter à la rubrique Communication, p71*)

Des réunions d'informations sur le lancement de la démarche ont été réalisés à Culhat, Ravel, Lezoux, Orléat et Saint-Jean-d'Heurs afin d'informer la population.



12 sept. 2022 - Culhat

15 sept. 2022- Ravel

26 sept. 2022 – Lezoux

29 sept 2022 – Orléat

11 oct. St Jean D'Heurs



Des ateliers ont été proposées aux élus et partenaires du territoire sur le diagnostic territorial par le bureau d'études. En parallèle des réunions agricoles en été menés par la chambre d'agriculture et la safer.



Une réunion de restitution à la population est prévue début 2023.

L'élaboration du PLUi-H s'étale jusqu'en 2025 où il sera définitivement approuvé et remplacera les documents d'urbanisme en vigueur.

En 2022, plusieurs PLU étaient en cours de procédure :

- Adoption de la modification simplifiée n°4 du PLU de Peschadoires
- Poursuite de la déclaration de projet n°2 du PLU de Joze,
- Lancement de la déclaration de projet n°1 du PLU d'Orléat
- Poursuite de la modification n°1 du PLU de Moissat,
- Renouvellement de la zone d'aménagement différé de Saint-Jean-D'Heurs,
- Instauration du droit de préemption urbain sur un secteur de Saint-Jean-d'Heurs au profit de la commune.
- Lancement de la modification simplifiée n°4 du PLU de Lezoux.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Elue référente : Elisabeth BRUSSAT

Moyens humains :

1 responsable (0.3 ETP)

1 instructeur ADS (1.5 ETP)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la communauté de communes offre la possibilité aux pétitionnaires la possibilité de déposer en dématérialiser les autorisations d'urbanisme : <https://sve-ccdoreallier.sirap.fr/#/communesList>

255 dossiers dématérialisés :

- 109 CU
- 83 DP
- 55 PC
- 8 PA

L'instructrice a été remplacé durant 6 mois pour un congés maternité.

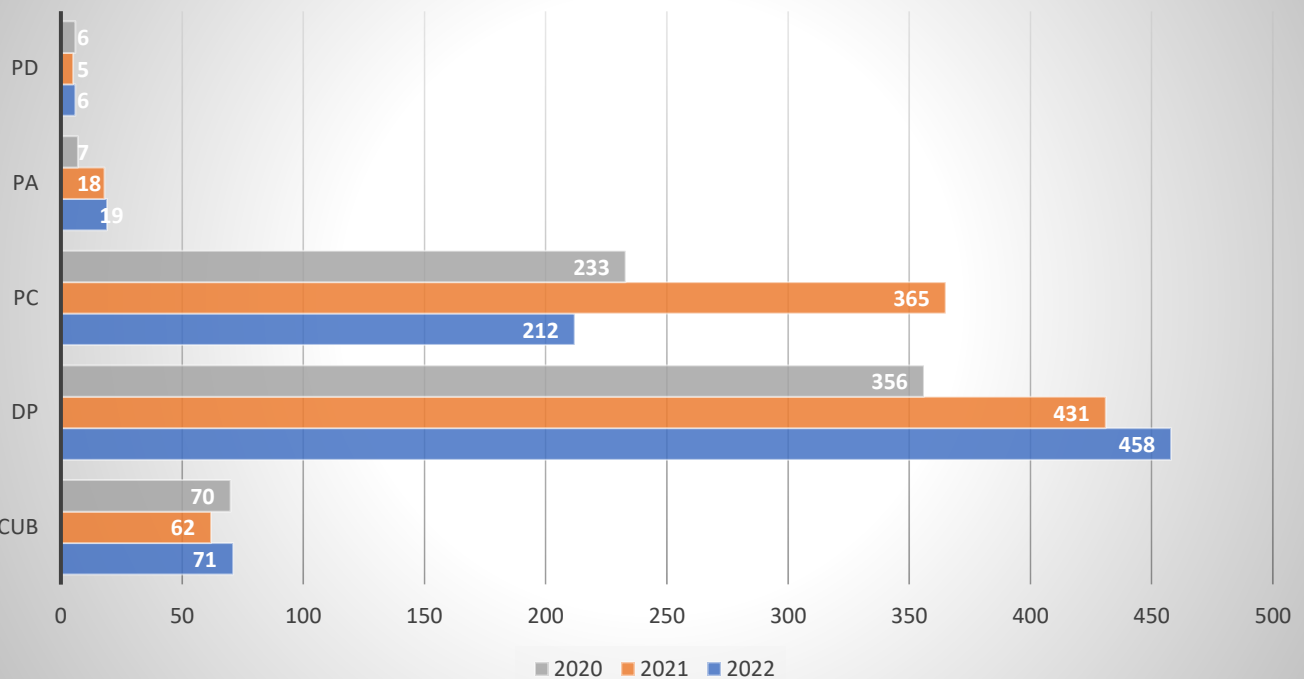
Le service ADS a pour mission principale l'instruction des autorisations suivantes (*pour le compte des mairies*) :

- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de Démolir (PD)
- Déclarations Préalables (DP)
- Certificats d'Urbanisme dits opérationnel (CUb).

766 dossiers instruits

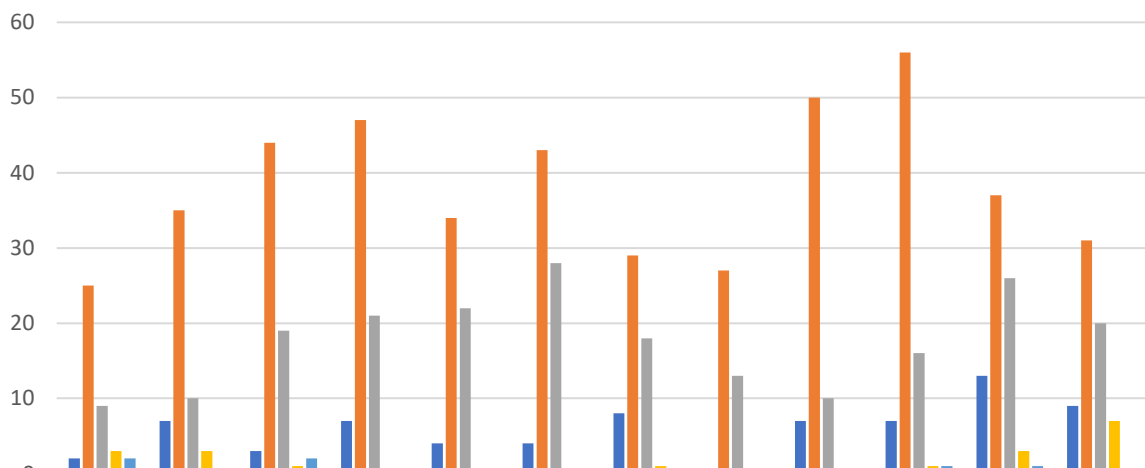
<i>Commune</i>	CUb	DP	PC	PA	PD
<i>Bort L'Etang</i>	2	9	8	0	0
<i>Bulhon</i>	1	10	7	0	0
<i>Crevant-Laveine</i>	5	16	14	0	1
<i>Culhat</i>	4	25	18	0	2
<i>Joze</i>	0	21	13	1	0
<i>Lempty</i>	2	18	10	1	1
<i>Lezoux</i>	14	160	68	10	1
<i>Moissat</i>	8	48	13	2	0
<i>Orléat</i>	26	83	37	3	1
<i>Peschadoires</i>	9	48	14	0	0
<i>Ravel</i>	0	6	5	1	0
<i>Saint-Jean-d'Heurs</i>	0	5	2	1	0
<i>Seychalles</i>	0	9	3	0	0
Total	71	458	212	19	6

Nombre d'autorisation d'urbanisme



Le nombre de dossier est en augmentation par rapport à 2020, + 14% en nombre de dossiers et +21% depuis 2019. Il est difficilement comparable avec l'année 2021, qui a connu une explosion des permis de construire de maisons individuelles suite à un changement de réglementation thermique.

Nombre d'actes d'urbanisme



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
■ 2022 Cub	2	7	3	7	4	4	8	0	7	7	13	9
■ 2022 DP	25	35	44	47	34	43	29	27	50	56	37	31
■ 2022 PC	9	10	19	21	22	28	18	13	10	16	26	20
■ 2022 PA	3	3	1	0	0	0	1	0	0	1	3	7
■ 2022 PD	2	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0

■ 2022 Cub ■ 2022 DP ■ 2022 PC ■ 2022 PA ■ 2022 PD



CREDIT FLORIAN BOMPANI

ENVIRONNEMENT

PLAN CLIMAT, MOBILITE ET BIODIVERSITE

Elu référent : Thierry TISSERAND

Moyens humains :

1 chargé de mission (1 ETP)

1 responsable (0.1 ETP)

PLAN CLIMAT

La CCEDA s'est engagée fin 2021 dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial. Véritable feuille de route pour la lutte et l'adaptation au changement climatique, le PCAET répond à plusieurs objectifs :

- La maîtrise de la **consommation d'énergie**
- La réduction des **émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**
- Le renforcement du **stockage de carbone** sur le territoire
- La production et la consommation des **énergies renouvelables**, la valorisation des potentiels d'énergie de **récupération** et de **stockage**
- La livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les **réseaux de chaleur**
- Les productions **biosourcées** à usages autres qu'alimentaires
- La réduction des émissions de **polluants atmosphériques** et de leur concentration
- Le développement coordonné des **réseaux énergétiques**
- **L'adaptation** au changement climatique

La CCEDA a choisi d'être accompagnée par un bureau d'études pour l'élaboration de ce PCAET, qui devrait être achevé fin d'année 2023.

Une **soirée de lancement** PCAET a été organisée par la CCEDA au mois de mars, où l'ensemble des élus communaux, intercommunaux, partenaires et services ont été conviés. L'objectif était de présenter le projet et de faire intervenir des partenaires pour témoigner d'actions mises en place sur d'autres territoires. Cet évènement convivial a permis de préparer le travail futur et de sensibiliser aux différents enjeux.



Début d'année 2022, la CCEDA a pu réaliser son **diagnostic climat-air-énergie et vulnérabilité du territoire** au changement climatique ; première étape du PCAET. Celui-ci a été présenté en comité de pilotage en juin.

Ensuite, à partir de l'été, élus, partenaires et service ont travaillé sur une **stratégie** et des **objectifs territoriaux** qui ont permis de définir des axes thématiques ; future colonne vertébrale du **programme d'actions**. Cette stratégie a été présentée en comité de pilotage en octobre, puis lors d'une **réunion publique** ouverte aux habitants du territoire.

Article La Gazette : ateliers de co-construction de la stratégie – juillet 2022

Concertation nécessaire pour le Plan Climat

La communauté de communes a organisé lundi 11 juillet, une journée de concertation dans le cadre de son Plan Climat Air Eau Territorial (PCAET).

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

Cette journée a permis aux élus, partenaires et associations d'échanger autour de 4 ateliers thématiques. Mobilité transport et habitat le matin, production et consommation durable (agriculture, économie circulaire) et énergies renouvelables l'après-midi.

Des dizaines de pistes



Les participants à l'atelier mobilité ont insisté sur les offres à améliorer ou à développer sur le territoire.

d'améliorations ont pu être désignées, allant des matériels du futur et les économies d'énergie pour l'habitat, en passant par les mobilités alternatives, mais aussi la production agricole et maraîchère en circuit

court avec une gestion de l'eau qui va devenir le principal défi à relever lors des années à venir.

Ce sera au tour des habitants du territoire de s'informer et de s'exprimer autour du Plan Climat Air

Énergie Territorial dès le mois d'octobre, à l'occasion d'une réunion publique à laquelle ils seront conviés.

Pratique. Plus d'informations disponibles sur le PCAET à retrouver sur www.ccdoreallier.fr

MOBILITE



La communauté de communes Entre Dore et Allier, en partenariat avec le SMTUT (Syndicat mixite des transports urbains du bassin thiernois) s'est engagée dans l'élaboration d'un **schéma directeur cyclable**. L'objectif est de faire du vélo un moyen de déplacement sûr et attractif pour chacun et d'apaiser les déplacements au quotidien. Pour y parvenir, une vaste étude portant sur les habitudes cyclables des habitants du territoire a été réalisée en 2022.

Il s'agit d'une stratégie permettant d'organiser

le développement des déplacements cyclables visant à accompagner l'essor de l'usage du vélo.

Ce travail a fait l'objet de nombreuses réunions et rencontres : comité de pilotage, comité technique mais également ateliers ouverts aux habitants pour participer à la construction du schéma.

L'élaboration va se poursuivre en 2023 avec l'élaboration de scénario et un programme d'actions concrètes sur le territoire.

Le SMTUT a également mis en place un service de location de vélos à assistance électrique, pour l'ensemble des habitants de son ressort territorial ainsi que celui de la CCEDA. Ce service permet aux habitants d'essayer un VAE sur 1 semaine, 1 mois ou même 3 mois.



Crédit Joël DAMASE

BIODIVERSITE

La CCEDA compte de nombreux espaces naturels protégés, aux portes du territoire du Parc Naturel Régional Livradois-Forez. Le territoire compte plusieurs sites Natura 2000 : Dore et Affluents, confluence Dore-Allier et la Plaine des Varennes, ainsi qu'un espace naturels sensible départemental : les Méandres de l'Allier.

La CCEDA s'engage également dans la préservation d'un site naturel unique avec le PNR LF et la commune d'Orléat : les **dunes des Girauds-Faures**. Ce milieu naturel correspond à l'ancienne confluence entre la Dore et l'Allier, à la période du quaternaire. Ce milieu particulier de dunes fossiles est issu de cet historique et présente ainsi une végétation semblable à celle des dunes du littoral atlantique. On y retrouve des habitats remarquables de pelouses sèches, de landes ainsi qu'une faune particulière d'hyménoptères (guêpes) et d'oiseaux : le Guêpier d'Europe.

Dans le cadre du classement en Natura 2000, différentes actions ont été réalisées : clôture des parcelles communales, débroussaillage pour maintenir l'ouverture du milieu, mise en place de l'éco-pâturage ...



Visite du site par les élus de la commission environnement – octobre 2022

L'objectif est principalement d'entretenir les habitats afin de permettre aux espèces végétales et animales d'intérêt communautaire de se développer sur le site, et donc d'atteindre l'optimum de biodiversité.

Ce site a été ciblé à l'échelle départementale comme milieux à enjeux de protection forts. Dans ce cadre une action a été menée fin 2022 une opération « Pins de Noël » mêlant économie circulaire et protection de ce site à enjeux, présenté sur la vidéo suivante : <https://youtu.be/EjfMWHtjBY>



GEMAPI

GEMAPI

Elu référent : Thierry TISSERAND

Moyens humains :

1 technicien SPANC en charge de la GEMAPI (0.2 ETP)

1 technicien rivière (1ETP basé à Billom) et partagé entre la CC Entre Dore et Allier et Billom Co

1 responsable (0.1 ETP)

La compétence **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** a été transférée aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2018. Ainsi, il convient de veiller à l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues. Le territoire de la CCEDA est divisé en différents bassins versants :

- **LE BASSIN VERSANT DE L'ALLIER AVAL**

(Structure porteuse : EPTB Loire)

Le bassin est en **situation de tension croissante** vis-à-vis de ses 2 principales ressources en eau liées à l'Allier et au niveau de la Chaîne des Puys. Ces 2 ressources représentent la première ressource en eau des Départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier pour les usages d'eau potable, pour l'irrigation agricole et l'industrie.

En décembre 2020, le préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes a identifié le Bassin versant Allier aval comme territoire prioritaire pour lancer le **Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)**, porté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Allier aval.

L'année 2022 a permis de nombreux échanges entre les acteurs du Comité de territoire pour coconstruire un programme d'actions d'optimisation de la gestion de l'eau et de partage des usages, en anticipant et s'adaptant au changement climatique.

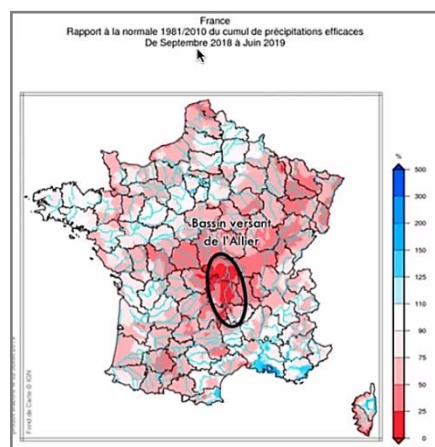
Pour cela, le diagnostic et les analyses prospectives de l'**étude globale HMUC** (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) ont été validées en octobre 2022 en complément des états des lieux aménagement du territoire et socio-économique.

Cette étude a pour objectifs principaux d'affiner les connaissances sur l'adéquation besoin-ressource, mais également d'estimer les tendances d'évolution climatique, démographique et économique afin d'adapter au mieux la gestion des ressources.

- **LE BASSIN VERSANT DE LA DORE AVAL (affluent de l'Allier)**

(Compétence transférée au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Livradois Forez)

Le Contrat territorial du bassin versant de la Dore, signé le 18/02/2020, traduit l'accord entre 19 signataires sur la base d'une programmation détaillée et chiffrée pour la période 2020-2025. Pour la période 2020-2022, le contrat territorial s'élève à 4 471 363 € pour un total de 288 actions.



En 2022 sur le territoire de la CC Entre Dore et Allier :

Petite masse d'eau de la Dore aval, la Malgoutte a bénéficié en 2022 d'une première action de restauration sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte du PNRLF. Elle a permis d'intervenir sur les 1,5 km de cours d'eau ressortis comme ayant la ripisylve la plus dégradée (avec des secteurs où elle est absente).



En plus d'une intervention sur la ripisylve et les embâcles, le bois coupés a été réutilisé autant que possible dans le lit mineur pour créer des micro-épaves diversifiant les écoulements sur les secteurs trop homogènes.

Diverses réunions ont été organisées par le SM du PNRLF pour la période 2023-2025 du contrat territorial, pour la validation d'un scénario suite à l'étude de conception réalisée pour le projet de *Restauration de morphologie fluviale de la Dore* au site de l'ancien plan d'eau des peupliers à Pont-de-Dore, commune de Peschadoires (démarrage des travaux prévu à partir de Juin 2024).



La Dore présente des enjeux importants en matière de migration piscicole notamment pour le **saumon atlantique**. Dans les années 60, la commune de Thiers a souhaité installer un **barrage mobile dans le lit de la Dore** permettant la création d'un plan d'eau à usage touristique et sportif. L'ouvrage n'a jamais été mis en fonctionnement. Les

communes de Thiers et de Peschadoires ont ainsi souhaité étudier la faisabilité **de rétablir la continuité écologique** sur 4 ouvrages situés sur la Dore. La suppression du seuil des Peupliers a été identifiée comme pertinente pour répondre aux enjeux de :

- Restauration des habitats aquatiques
- Amélioration de la continuité piscicole
- Rétablissement de la continuité sédimentaire
- Amélioration des perspectives paysagères

- **LES BASSINS VERSANT DU LITROUX ET DU JAURON (affluents de l'Allier)**
(Élaboration conjointe avec Billom Communauté)

L'importante mission de la troisième année de l'élaboration du contrat territorial Litroux-Jauron consistait à rédiger l'ensemble des documents cadres du futur contrat territorial. Ces documents, nécessaires pour l'instruction et la validation du projet par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont les suivants : feuille de route, stratégie territoriale, diagnostic et programme d'actions, atlas cartographique, document cadre.

Validation du projet de contrat territorial

Les documents cadres du contrat Litroux-Jauron ont été déposés pour instruction auprès des deux partenaires financiers que sont : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le département du Puy-de-Dôme en juin 2022.

Rédaction de la Déclaration d'intérêt Général

La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) est une procédure instituée par la loi sur l'eau qui permet à un maître d'ouvrage public d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant notamment l'aménagement et la gestion de l'eau sur les cours d'eau non domaniaux, parfois en cas de carence des propriétaires.

Une DIG est obligatoire dans le cadre du contrat territorial Litroux-Jauron. L'année 2022 a permis la rédaction de cette DIG préalable à son instruction par le service « police de l'eau » de la DDT du Puy-de-Dôme.



POLITIQUE LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Politique logement et cadre de vie

Elue référente : Elisabeth BRUSSAT

Moyens humains :

1 chargé de mission urbanisme (0.2 ETP)

La loi du 11 février 2005 pour « l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », a voulu associer les personnes en situation de handicap à la vie de la cité dans le cadre d'une Commission « Accessibilité ». Ainsi, à ce titre La CCEDA gère la Commission Intercommunale d'accessibilité qui se réunit une fois par an avec les Maires des communes membres.

Les missions de la Commission Intercommunale sont les suivantes :

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- Établir un rapport annuel présenté en conseil communautaire ;
- Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

En 2022 la commission n'a pas pu se réunir.

HABITAT :

1- Aide à la réhabilitation de logements

- Aide directe à l'installation des chaudières bois

Modification du règlement d'attribution de l'aide afin de l'ouvrir à tous les propriétaires bailleurs et occupants selon un barème de 1 500€ à 500€.

- ✓ **3 dossiers d'aides aux chaudières**
 - 1 924.12€ engagé par la CCEDA pour 75 511.04€ de travaux.

- Abondement financier au programme « habiter mieux »

Ce dispositif permet aux ménages modestes d'obtenir des aides de l'Anah et des collectivités, sous réserve de réaliser des travaux d'amélioration énergétique conduisant une diminution de la consommation énergétique d'au moins 35%.

Le territoire de la CCEDA bénéficie du programme mis en place par le Conseil Départemental dans le Puy-de-Dôme.

Les élus ont décidé d'intégrer le volet perte d'autonomie dans les subventions par la communauté de communes via un abondement de 1 000€ ou 500€ selon les ressources.

- ✓ **13 dossiers « habiter-mieux » rénovation énergétique**
 - 14 400€ engagé par la CCEDA pour 333 995.29€ de travaux.

Les travaux ont été subventionnés en moyenne à 55% (par l'Anah et Entre Dore et Allier).

- ✓ **1 dossier « habiter-mieux » perte d'autonomie**
 - 1 000€ engagé par la CCEDA pour 7 182.36€ de travaux, soit 64% de subvention.

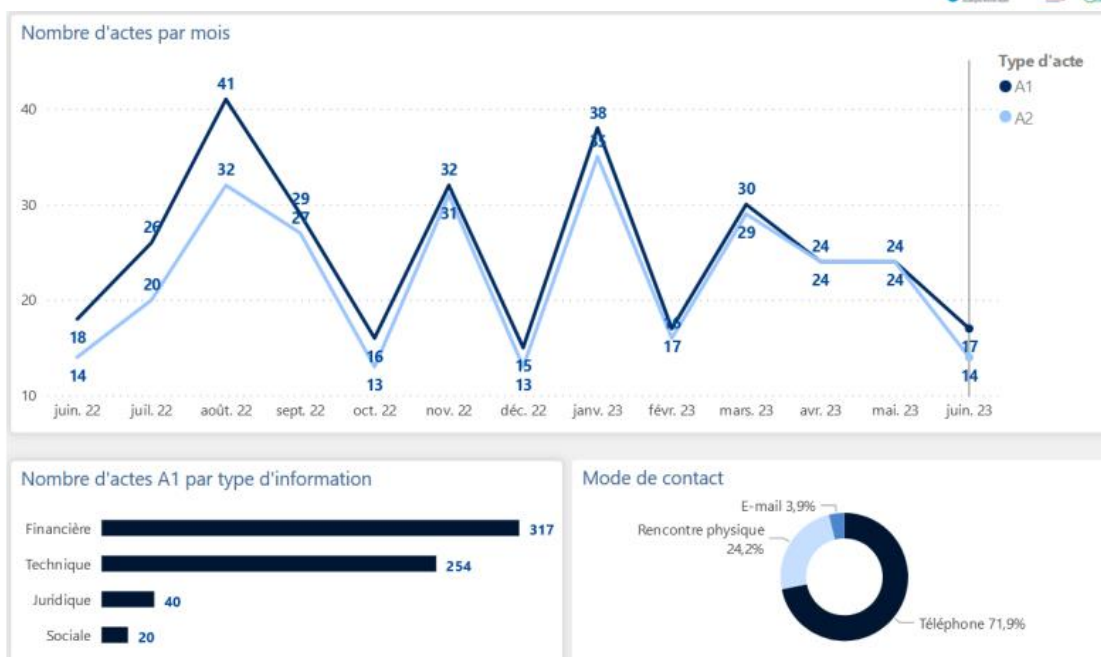
2- Service Public de la performance énergétique de l'habitat (SPEEH) :

En 2020, les élus ont décidé d'adhérer à la plateforme territoriale de rénovation énergétique mise en place par le conseil départemental à l'échelle des 13 EPCI (sauf métropole).

Pour notre secteur, un nouveau technicien est arrivé en février avec une permanence de 2 jours par semaine mutualisé avec la ville de Cournon d'Auvergne.

A1 : l'acte 1 est une information de 1^{er} niveau par téléphone.

A2 : l'acte 2, est un conseil personnalisé aux particuliers



Les services des conseillers font l'objet d'un questionnaire de satisfaction des usagers qui globalise une satisfaction de 3.6/4.

Les deux principales sources d'abondant d'actions suite à un entretien est un projet trop coûteux (40%), une situation financière actuelle insuffisante (20%).

3- ADIL :

Les permanences de l'ADIL en mairie évoluent, se tenant désormais tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois.

Sur les 9 686 consultations faites sur le département, **191 ont été réalisées pour des habitants d'Entre Dore et Allier**. 15% des questions concernent des conseils techniques, et 70% de ces questions techniques se rapporte aux installations photovoltaïques.

4- Lutte logement vacant

Suite à l'appel à candidature portant sur la lutte contre la vacance de logement portée par le conseil départemental. Nous avons été retenus avec le Pays de Saint Eloy à bénéficier de l'accompagnement du Département et de l'agence d'urbanisme.

Les élus de chaque commune ont pu vérifier les logements répertoriés comme vacants. Ces données sont recoupées avec des questionnaires envoyés directement aux particuliers.

Ces données permettront de mieux appréhender les raisons de la vacance sur le territoire et d'inciter les propriétaires à la remise sur le marché dans le cadre d'une réflexion globale sur l'habitat menée dans le cadre du volet du plan local d'urbanisme intercommunal.

Une matinée d'information a été proposée aux propriétaires de logements vacants afin de rencontrer tous les acteurs institutionnels pouvant les aiguiller dans leurs démarches (notaire, rénov'actions63, le conseil départemental, l'AIVS ...)

ENTRE DORE ET ALLIER ■ La communauté de communes a fait le recensement

Trop de logements vacants

Les logements vacants du territoire de la communauté des communes Entre Dore et Allier ont été recensés et leurs propriétaires seront informés des aides proposées pour valoriser leurs biens.

La Communauté de communes Entre Dore et Allier et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en collaboration avec divers partenaires, ont proposé une matinée d'information sur le thème de la valorisation de l'habitat destinée aux propriétaires de logements vacants implantés sur les communes du territoire.

300 logements vides

Une trentaine de propriétaires se sont déplacés pour interroger les professionnels sur les aides en matière de rénovation, sur des aspects plus juridiques comme les règles en matière de succession, et parfois aussi sur les démarches pour mettre leur bien en location. La matinée a connu le succès escompté.

« Depuis 2019, le Conseil départemental a lancé en partenariat avec l'Agence



HABITAT. Les professionnels ont donné des conseils sur les aides apportées en matière de rénovation, sur des aspects plus juridiques comme les règles de succession ou sur les démarches à accomplir pour mettre leur bien en location.

d'urbanisme de Clermont une étude statistique et cartographique sur le Puy-de-Dôme destinée à détecter les poches de vacance.

Afin d'être plus précis dans cette recherche, deux Communautés de communes, dont Entre Dore et Allier, ont servi de test.

Leurs élus, dotés de tablettes numériques, ont parcouru les rues des communes du territoire et ont pu confirmer sur place la présence de trois cents logements vacants à l'échelle intercommunale.

Les propriétaires de biens non occupés ont reçu un courrier les incitant à venir se renseigner et poser des questions sur les possibilités d'accompagnement et d'aides disponibles pour la remobilisation de leurs biens.

« Cette matinée a réuni de multiples partenaires locaux de la valorisation de l'habitat comme Rénov'actions63, Mobili'Dôme, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), la chambre des notaires, l'Anah (Agen-

ce nationale de l'habitat), l'AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) » a rappelé Marie-Cécile Servouze, chargée de mission Habitat au Conseil départemental. ■

➔ **Contact.** Angélique Rameau, chargée de mission Petites villes de demain et animation du territoire, et Jérémy Arnould, responsable du service urbanisme, eau et environnement au 04.73.73.95.10 ou courriel : contact@ccdoreallier.fr



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SPANC

Elu référent : Thierry TISSERAND

Moyens humains :

2 techniciens (1.9 ETP)

Responsable (0.1ETP)

1- Organisation Administrative

Toutes les communes ont transféré leur compétence "assainissement non collectif" à la communauté de communes.

Le SPANC s'exerce sur la totalité du territoire intercommunal :

- En régie directe sur 13 communes
- Par représentation-substitution : auprès du SIAEP Basse Limagne pour la commune de Joze.

Ce document ne concerne que les communes gérées en régie directe. Pour la commune de Joze, il convient de consulter le rapport du prestataire délégataire.

2- Estimation de la population desservie

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé en 2022 à :

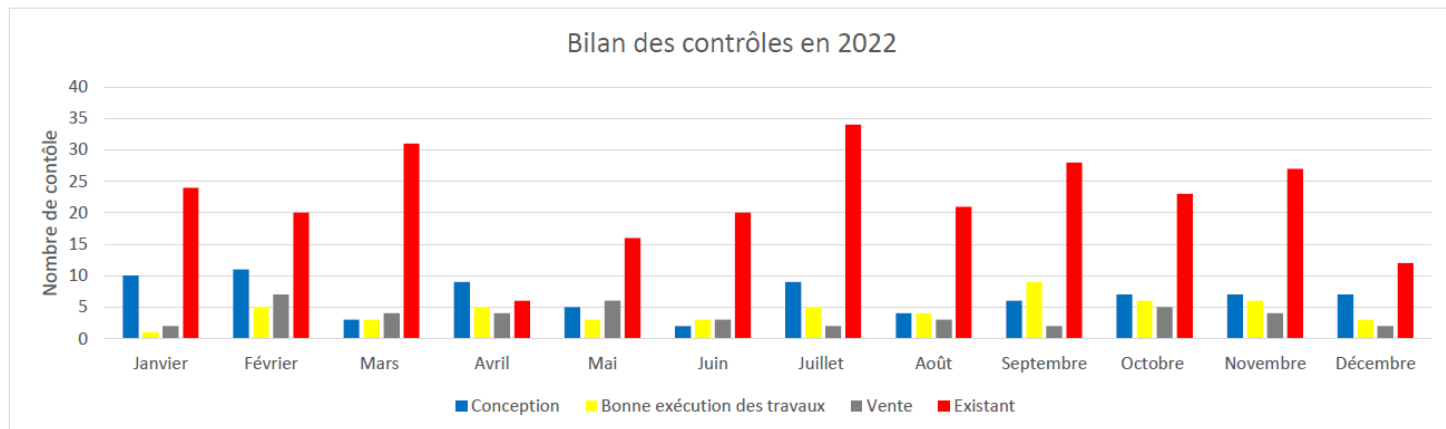
Communes	Nombre d'installations ANC estimées
Bort l'étang	328
Bulhon	32
Crevant-Laveine	437
Culhat	64
Lempty	80
Lezoux	340
Moissat	48
Orléat	300
Peschadoires	348
Ravel	11
Saint Jean d'Heurs	204
Seychalles	17
Vinzelles	188
Total	2397

3- Les missions du SPANC

Les prestations suivantes sont réalisées :

- Instruction des autorisations de demandes d'assainissement non collectif :
 - Contrôle de la **conception et de l'implantation** (examen préalable du projet d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter),
- Contrôle de la **bonne exécution des travaux** des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées avant remblaiement.
- Diagnostic des installations existantes,
- Contrôle le **bon fonctionnement** et la vérification de l'entretien des ANC
 - Réalisé tous les huit ans sur l'ensemble des installations du territoire
- Diagnostic des installations ou contrôle de bon fonctionnement et vérification de l'entretien pour les **ventes immobilières**,
- Diagnostic des installations existantes, ou contrôle de bon fonctionnement et vérification de l'entretien à la **demande exceptionnelle des maires** dans le cas de problème de salubrité publique,
- Conseille et informe les usagers du contexte local et réglementaire en matière d'assainissement non collectif.

4- L'activité du service en 2022



- Le SPANC a **finalisé les campagnes de diagnostics périodiques** sur les communes d'Orléat, Seychalles, Ravel, Moissat et celle de Bort-l'Etang se poursuit en 2023.
- **14 dossiers** ont été déposés auprès du conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de la compétence optionnelle « *coordination et animation des opérations de réhabilitation des installations non conformes conduites sous maîtrise d'ouvrage privé* » afin de bénéficier d'une subvention.
- **10 dossiers** de subvention pour l'étude de sols de la communauté de communes pour un montant total de 2 007€.
Pour plus d'information, vous pouvez vous reporter au rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) du SPANC 2022.



CREDIT: JOEL BORMASE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Elu référent : Florent MONEYRON

Moyens humains :

1 ETP – Chargée de Mission Economie

Chiffres Clés 2022

- 6 Commissions économie
- 2 groupes de travail Elus/Commerces
- 24 porteurs de projets accueillis, dont 13 installés sur le territoire CCEDA ou en cours d'installation
- 10 dossiers de demandes d'aides aux commerces en cours dont 4 nouveaux dépôts

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier mène une politique de développement active visant à accueillir de nouvelles entreprises, créatrices d'emploi sur le territoire, grâce à une offre foncière et immobilière qualitative.

1. Aménagement, gestion, entretien et commercialisation du Parc d'Activités Entre Dore et Allier

En 2022, le service Economie de la CCEDA a enregistré 21 demandes de recherche foncière. Face à l'augmentation du nombre de dossiers reçus, les projets sont priorisés en fonction de la nature de l'activité et du ratio emploi / superficie cédée. En 2022, la CCEDA a reçu la confirmation d'implantation de deux nouvelles entreprises :

- PRECIS PLASTIC INJECTION, spécialisée dans l'injection plastique (Groupe L'outil Parfait) pour un projet de transfert de l'activité de Celles sur Durolle à Orléat (40 emplois sont prévus sur site), le démarrage des travaux a eu lieu à l'automne 2022, la livraison du bâtiment est prévue pour Juin 2023
- CAPPERS, spécialisé dans la fabrication de vannes multivoies automatiques pour le traitement de l'eau, transfert de l'activité actuellement basé à Thiers vers de nouveaux locaux plus fonctionnels, la signature de la vente est prévue pour 2023

Les travaux de construction de la pépinière d'entreprise Tranche 2 se poursuivent, la livraison des trois nouveaux modules est prévue pour l'été 2023.

2- Aménagement, gestion, entretien et requalification des espaces publics des ZA les Hautes, Le Bournat et Hautes Technologies

Programme de requalification des espaces publics des ZA Les Hautes à Lezoux, Le Bournat à Orléat et Hautes technologies à Peschadoires :

En 2022, les élus de la CCEDA ont validé la phase conception de la mission de maîtrise d'œuvre confié au bureau d'études REALITES, la consultation des entreprises s'est déroulée à l'automne et les lots ont été attribués aux entreprises suivantes lors du conseil communautaire du 13/12/2022 :

LOT	TITULAIRE	MONTANT (HT)
Lot 1 VRD	SNC Eiffage Travaux Publics 63100 Clermont-Ferrand	641 669.10€
Lot 2 ESPACES VERTS	ASP'63 63350 JOZE	97 101.30€

Les travaux démarreront en 2023 par la requalification des espaces publics de la ZI les Hautes (75% du montant de l'enveloppe travaux), puis en 2024 seront planifiés les travaux à conduire sur la ZA Le Bournat à Orléat et la ZI Hautes Technologies à Peschadoires.

A noter, le conseil départemental du Puy-de-Dôme a accordé une subvention de 119 520€ pour les travaux à réaliser sur la ZI les Hautes à Lezoux, un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat (DETR 2023) va également être déposé en début d'année 2023.

3 – Gestion du pôle commercial de proximité situé sur la commune de Crevant-Laveine

Gestion des affaires courantes / maintenance et relations avec les locataires.

4 – Accompagnement des entreprises et des porteurs de projets

- Accueil d'un Morning Créa en partenariat avec les services de la création d'entreprise de la CCI 63 le 31/03/2022, 40 porteurs de projets ont pu obtenir les informations pratiques quant à la création d'entreprise ;
- Organisation de deux rencontres élus / entreprises à l'échelle de la CCEDA, l'une au printemps 2022 au Manoir de la Manantie à Lezoux, en partenariat avec les services du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes sur la thématique RH et aides aux entreprises, puis une seconde le 08/12/2022 dans les locaux de l'entreprise Gitral située à Orléat sur la thématique des économies d'énergies en partenariat avec l'ADEME et la CCI du Puy-de-Dôme. Ces rencontres ont accueilli une quinzaine d'entreprises du territoire à chaque fois.
- En fin d'année 2022, les élus de la CCEDA ont décidé de renouveler le partenariat avec l'ADIE par convention pour 3 années supplémentaires. En 2022, ce sont 8 porteurs de projets installés sur la CCEDA qui ont pu bénéficier d'un accompagnement de l'ADIE.

* L'ADIE permet à des porteurs de projets n'ayant pas accès à un prêt bancaire classique, d'accéder à un micro-crédit pouvant aller jusqu'à 12 000€ (financement d'un véhicule, stock, etc...), à un prêt à taux 0 complémentaire au micro-crédit, etc...

5 - Politique locale du commerce : Mise en œuvre d'une stratégie de redynamisation du commerce de proximité à l'échelle de la CCEDA

Enjeu : Participer au maintien de l'attractivité des centres-bourgs, accompagner la résidentialisation du territoire en proposant des services et en garantissant le maintien d'une offre commerciale de proximité pour les habitants.



Le soutien aux acteurs de l'économie de proximité reste une priorité pour les élus de la CCEDA, la stratégie repose sur deux axes :

- Une aide financière sous la forme d'une subvention d'investissement octroyée aux TPE du commerce et de l'artisanat en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes, pour des dépenses éligibles comprises entre 10 000€ HT et 50 000€ HT, taux d'aide 20% CCEDA et 20% Région AURA. En 2022, 4 nouveaux commerces ont déposé un dossier d'aide financière auprès de la CCEDA et 15 343€ ont été versés à 3 commerces (Dossiers soldés) ;
- Un programme de marketing collectif initié depuis 2018 qui permet d'assurer une meilleure visibilité de l'offre commerciale et artisanale de proximité s'appuyant sur les outils suivants :
 - Réalisation de newsletter semestrielles « Commerces », <http://www.ccdoreallier.fr/attractivite-economique/newsletters-eco/>
 - Participation à la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP), 5^{ème} édition en 2022, participation au concours du label national 2022 pour le commerce de proximité et obtention d'un quatrième sourire pour les communes de la CCEDA,
 - Réalisation de trois nouvelles vidéos de promotion de l'économie de proximité (commerce itinérant, attractivité du territoire / cadre de vie / circuits courts), visible sur le site commerces : <https://commerces.ccdoreallier.fr/consommation-responsable/circuits-courts/>
 - Remise d'un kit Noël à 77 commerçants volontaires à l'occasion des fêtes de fin d'année (sapin, calendrier « Soutenons nos Commerces » et sac cabas)

La CCEDA affirme sa stratégie d'attractivité économique en poursuivant l'accueil d'entreprises nouvelles, créatrices d'emploi sur le Parc d'Activités Entre Dore et Allier, favorise les conditions de l'entrepreneuriat et accompagne les entreprises de l'économie de proximité dans leur modernisation.

6 – Actions inter-territoriale : le dispositif Territoires d'industrie



Territoire d'Industrie est un programme lancé par l'Etat en 2018, ce programme repose sur une stratégie de reconquête industrielle s'appuyant sur les territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, intercommunalités, Etat, opérateurs...) et les acteurs industriels afin d'identifier les besoins du territoire et de concentrer les moyens d'action pour répondre à ceux-ci.

148 territoires d'industrie ont été labellisés par l'Etat, la CC Entre Dore et Allier fait partie du Territoire d'Industrie « Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison » (TILTAM), le périmètre englobe 4 EPCI : Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois-Forez et Loire Forez.

50 territoires bénéficient d'une enveloppe pour un soutien à l'ingénierie dans les TI, c'est le cas pour le TILTAM. A ce titre, une subvention en fonctionnement de 80 000€ (FNADT 2021-2023) a été obtenue et a permis le recrutement d'une cheffe de projet en mars 2022.

Au cours de l'année 2022, les missions suivantes ont été réalisées :

- Installation de la gouvernance du TILTAM (COPIL et COTECH), création d'une dynamique de travail partenarial sur les sujets de l'emploi et des compétences dans le secteur industriel / travail sur l'attractivité des métiers
- Réception du diagnostic Emploi / Compétences à l'échelle du TILTAM en juin 2022
- Travail sur la promotion des métiers industriels avec un escape game entièrement conçu au niveau local « Et toi, c'est quoi ton métier ? »

Plus d'infos sur les actions du Territoire d'Industrie Lezoux Thiers Ambert Montbrison, <http://www.ccdoreallier.fr/attractivite-economique/territoires-dindustrie/presentation-du-territoire-et-du-dispositif/>



CREDIT CCEDA

TOURISME

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Elue référente : Annick FORESTIER

Chargé du groupe de travail Voie Verte Via Allier : Daniel PEYNON

Moyens humains :

1 chargé de mission (25 % ETP)

1. Caractéristiques touristiques de la communauté de communes Entre Dore et Allier

Pour rappel, le tourisme sur le territoire de la CCEDA ce sont :

- 4 sites naturels protégés (dont trois intégrés au réseau européen Natura 2000) : les dunes continentales des Girauds-Faures à Orléat, le Creux Béreau à Crevant-Laveine, l'île de Pont Astier à Orléat, l'Espace Naturel Sensible et site Natura 2000, le Val d'Allier qui passe par Joze.
- 20 monuments historiques ou inscrits
- 70 prestataires d'activités touristiques

2. Gestion des missions d'accueil et de promotion touristique par la Maison du tourisme (MDT) du Livradois-Forez

La communauté de communes a délégué ses missions d'accueil et de promotion touristique à la Maison du tourisme du Livradois-Forez (MDT), office de tourisme intercommunautaire (OTI) pour favoriser le développement touristique et mieux faire connaître le territoire.

En mai 2022, peu fréquenté, le bureau permanent (BIT) de Lezoux situé rue Saint Taurin a définitivement fermé ses portes, remplacé par un **accueil hors les murs**, en différents lieux stratégiques identifiés.

648 visiteurs ont été accueillis durant cette année.

Lieu	Nb de présences	Nb contacts	Nb visiteurs	Nb moyen de pers /rdv	Nb de contacts/rdv
Marché des potiers de Bort l'Etang	2	96	158	79,0	48,0
Opérations avec la CCEDA (marché)	2	70	110	55,0	35,0
Marché de Lezoux (juillet août)	8	99	134	16,8	12,4
Musée départemental de la céramique	20	66	137	6,9	3,3
Médiathèque Entre Dore et Allier	7	21	56	8,0	3,0
Camping Pont Astier	4	11	25	6,3	2,8
BIT jusqu'au 19 mai incluant contact téléphonique	18	32	28	1,6	1,8
Total	61	395	648	10,6	6,5

La MDT a également organisé des **balades et visites accompagnées Nature et patrimoine** sur Entre Dore et Allier pour un total de **66** participants.

Visites guidées	Nb de visites	Nb de participants	Nb moyen de pers/rdv
Visite décalée spéciale Journée du Commerce de Proximité	1	22	22
Visite à l'occasion de la Festi 14	2	8	4
Lézardons dans Lezoux	2	10	5
Moissat-Bas, à l'origine d'un prieuré	2	15	7,5
La Dore est à redorer (Peschadoires)	2	6	3
L'Allier, une rivière à préserver (Joze)	2	5	2,5
Total	11	66	6

En 2022, la CCEDA a versé à la Maison du tourisme une participation de 67 691€.



3. La voie verte Via Allier

La CCEDA est concernée par le futur passage de la voie verte Via Allier, en rive gauche, sur la commune de Joze à l'horizon 2023.

Cet itinéraire, qui longe le Val d'Allier en Auvergne-Rhône-Alpes a été identifié comme un projet structurant du territoire régional et le tracé définitif sera arrêté en 2023.

C'est le Conseil départemental du Puy-de-Dôme qui en assure la maîtrise d'ouvrage ; la Région gère le volet Communication et commercialisation ; le syndicat mixte du pôle métropolitain Vichy Clermont Auvergne gère la réflexion sur l'aménagement et la mise en réseau de maisons de site le long de l'itinéraire.

La commune de Joze est concernée par le bi-pôle Joze Maringues et un point de rafraîchissement qui devrait être réalisé en 2023.



AIRE D'ACCUEIL DES
GENS DU VOYAGES

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Elue référente : Elisabeth BRUSSAT

Chargé du groupe de travail Voie Verte Via Allier : Daniel PEYNON

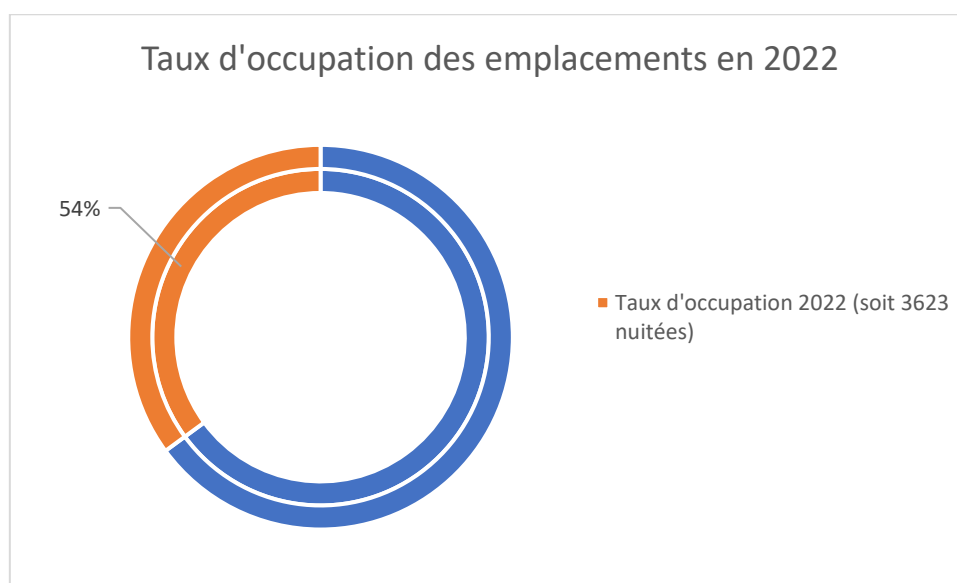
Moyens humains :

Prestation de services à SG2A l'Hacienda

1 régisseur de la société SG2A l'Hacienda pour la gestion présent 16 heures hebdomadaire

1 ouvrier polyvalent d'entretien et de maintenance de la société SERCOL

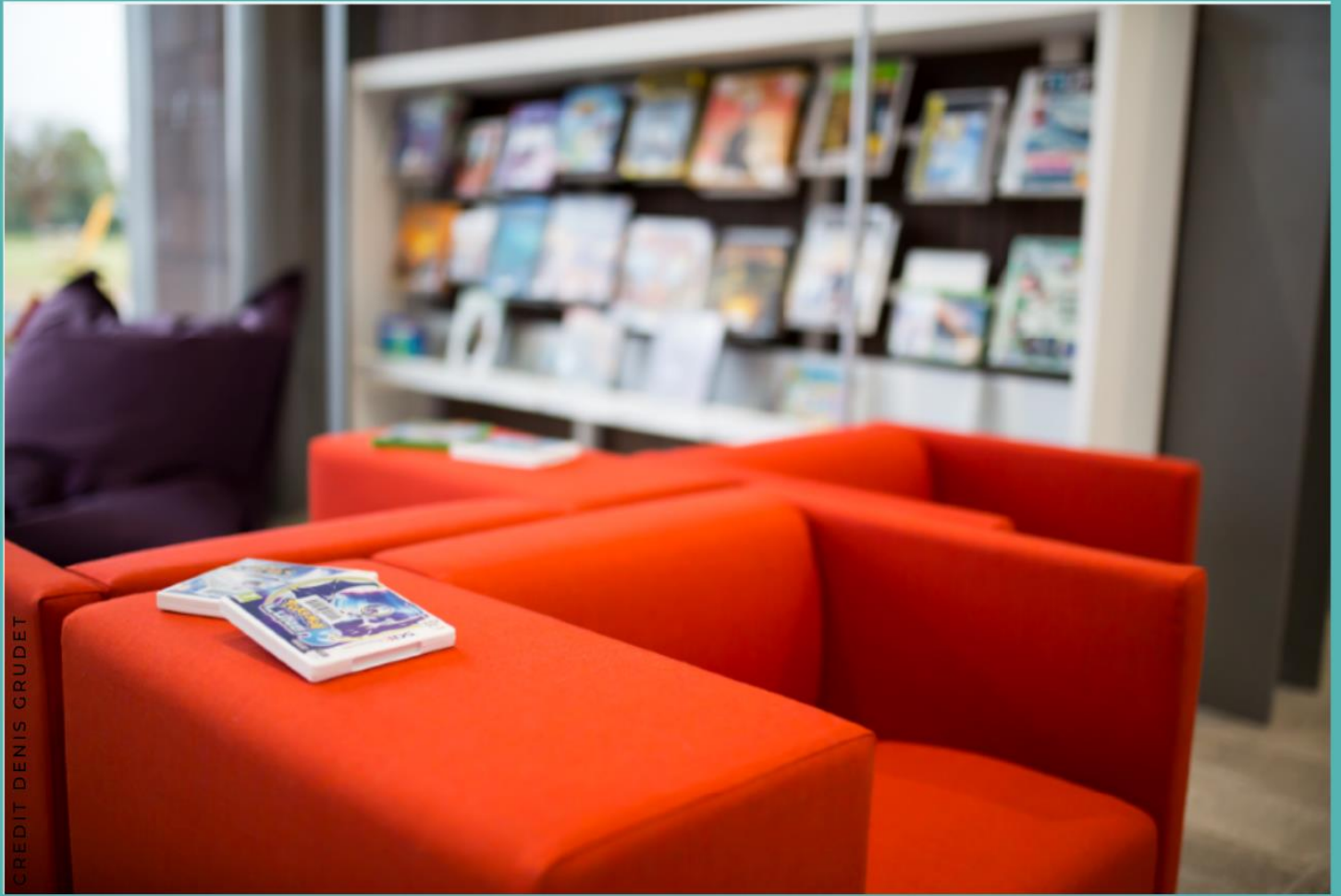
L'aire d'accueil des gens du voyage située à Lezoux, au lieu-dit Les Vergnières est une compétence obligatoire de la communauté de communes exercée depuis 2008. Elle a été exercée en régie directe jusqu'en 2010. Depuis, elle fait appel à un prestataire privé afin de gérer et d'entretenir l'aire. Depuis cette date et suite au renouvellement du marché pour 2022 à 2024, c'est la société SG2A L'Hacienda qui gère l'aire.



L'aire compte **7 emplacements** dont **un emplacement pour personne à mobilité réduite**.

La collectivité, pour financer la gestion et l'entretien de l'aire, bénéficie de l'ALT (Aide au Logement Temporaire) dont le montant versé s'élève en 2022 à 19 282€ après régularisation. Le budget de fonctionnement 2022 réalisé de l'aire s'élève à 97 300€.

Aucuns travaux conséquents ni aucuns faits marquant sur la période 2022.



CULTURE

Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier

Elue référente : Marie-France MARMY

Moyens humains :

1 directeur (1 ETP)

11 agents (10 ETP)

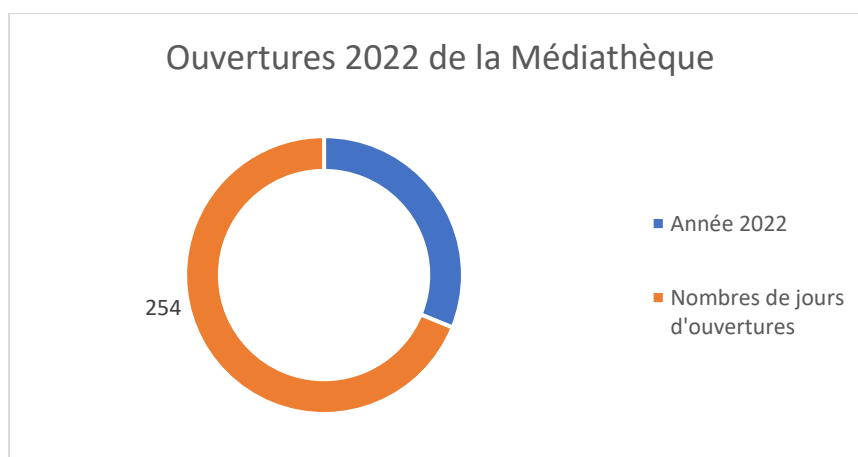
Organisation :

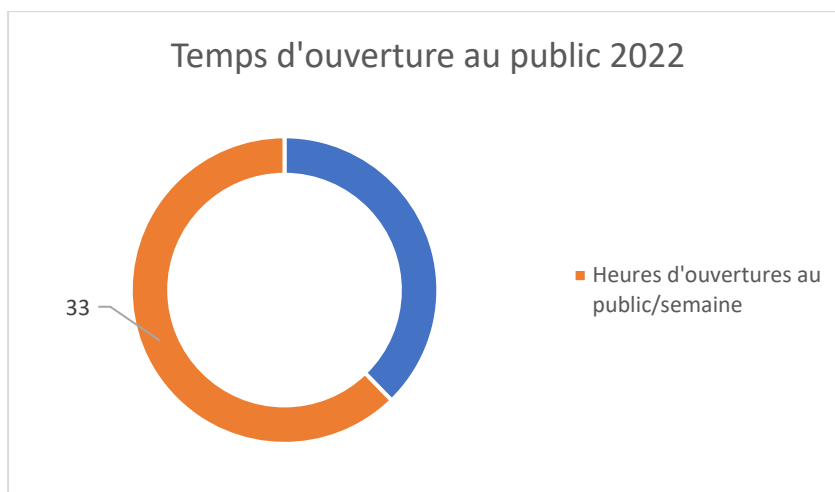
Le Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier réunit une Médiathèque Intercommunale située à Lezoux et treize Points-Médiathèques, un dans chaque commune de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Construit autour de la Médiathèque entre Dore et Allier, qui a ouvert ses portes au public le 8 juin 2017, ce réseau permet une irrigation de l'ensemble du territoire intercommunal en matière d'offre de lecture et d'animation culturelle en direction de tous les publics.

Le Service lecture Publique est composé de 11 ETP répartis entre douze agents installés dans les bureaux de la Médiathèque. Une stagiaire en contrat d'alternance et une stagiaire en formation « Auxiliaire des Bibliothèques » ont été accueillies tout au long de l'année ainsi qu'une étudiante en Master 2 durant 6 mois.

70 bénévoles assurent la gestion et l'accueil du public dans les treize Points-Médiathèques du réseau et participent activement à la dynamique lecture du territoire. Les bénévoles interviennent, dans la gestion des Points-Médiathèques et aussi dans de nombreux chantiers et projets : Equipement des documents, aide et participation à l'action culturelle, accueil des classes sur le réseau, « Brigade de remplacement » pour assurer les permanences sur le réseau.... La Charte de coopération signée par chaque bénévole-contributeur a été actualisée en 2022 permettant une plus grande lisibilité des différents investissements et participation à la vie du réseau. Chaque commune a désigné un élu-référents permettant de faciliter la gestion du Point-Médiathèque et la mise en place d'un programme d'action.

La Médiathèque se construit comme lieu de ressources, d'échange, de créativité et de partage où chaque habitant peut devenir acteur en y apportant sa contribution, c'est la « Médiathèque dont vous êtes le héros » qui invite les habitants à faire découvrir et partager une passion, un savoir-faire, des compétences ou bien des objets à transmettre. 58 ateliers proposés par les habitants en 2022 et 40 rendez-vous dans le cadre de la conduite des projets collectifs (grainothèque, Jardin des Merveilles, Repair-Café...).



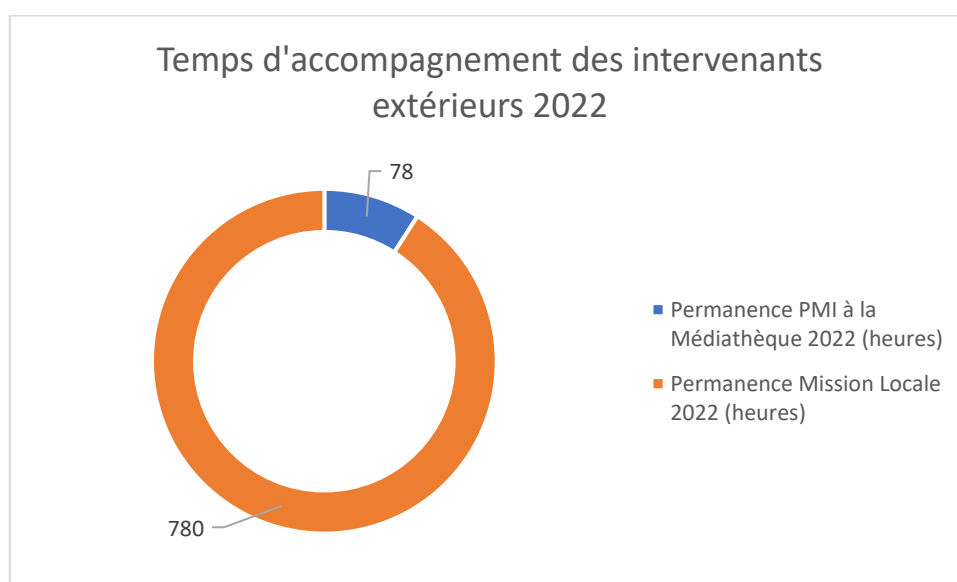


Six heures, en moyenne, par semaine d'actions culturelles sont proposées au public à la Médiathèque ou sur le réseau intercommunal.

Des rencontres « Dans les murs » ou « Hors les murs » avec les scolaires, les EHPAD, les groupes de l'ADAPEI et les acteurs de la petite enfance se déroulent hebdomadairement et s'ajoutent aux heures ouvertures et aux rendez-vous culturels.

Les amplitudes d'ouverture des Points-Médiathèques du réseau varient selon les communes. Certains ouvrent une heure par semaine, d'autres sont ouverts aux horaires du secrétariat de mairie ou de l'agence postale offrant ainsi une plage plus importante pour accueillir le public.

La Médiathèque Intercommunale accueille depuis le mois d'octobre 2017, les permanences de la Circonscription d'action médico-sociale - Consultations et Permanence PMI-assistante-sociale animatrices - à raison de 8 heures par semaine en moyenne.



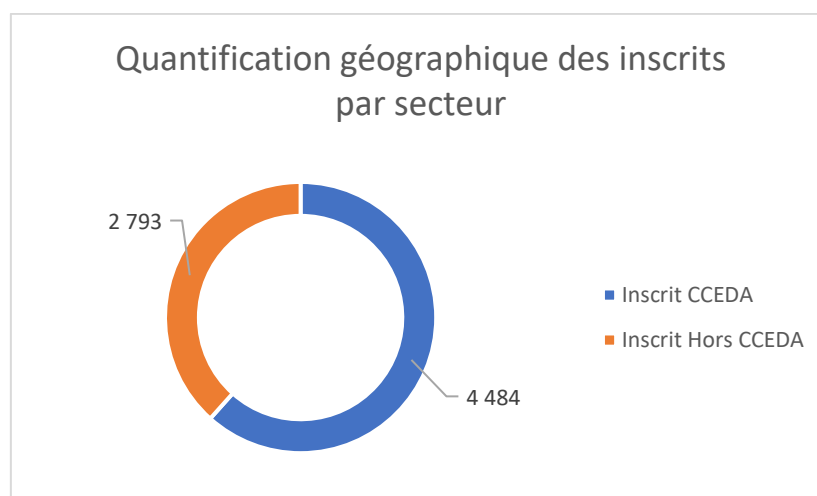
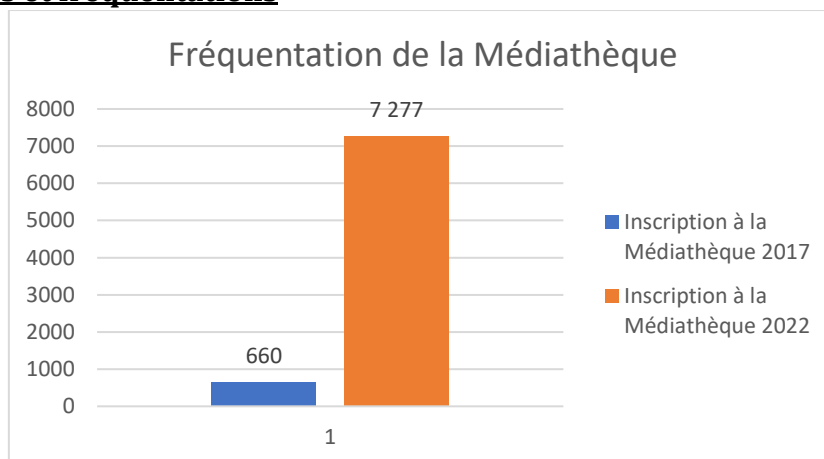
Les deux bureaux du hall ainsi que l'Atelier sont mis à disposition de ces deux structures.

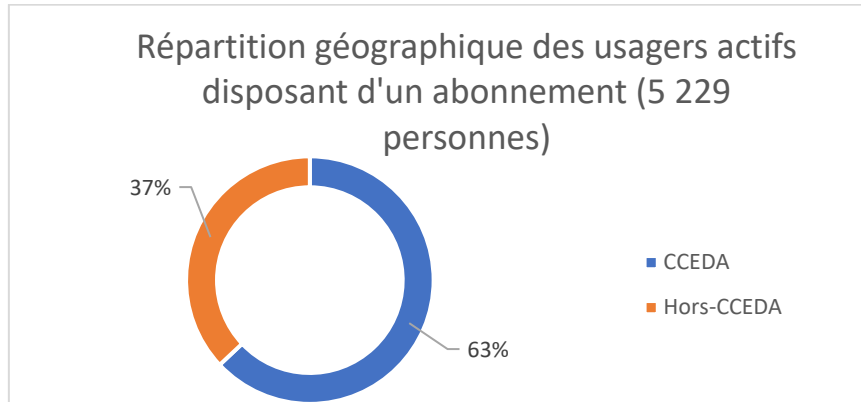


Depuis le mois de novembre 2021, le Conseiller Numérique France Services propose permanences et rendez-vous, 381 en 2022, aux usagers et aux habitants pour les renseigner, les accompagner et les former à l'usage des outils numériques et multimédias, à la Médiathèque, sur le Réseau et au sein de la Maison France Services.

Des Chiffres clefs :

1- Usages et fréquentations

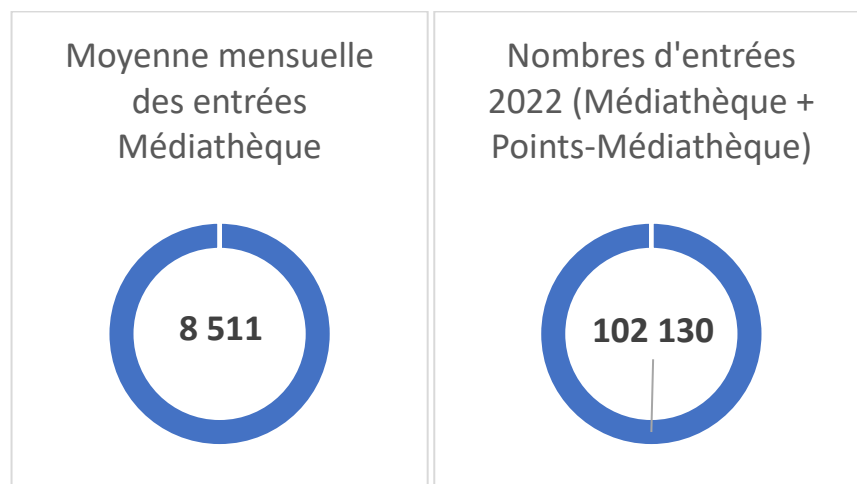


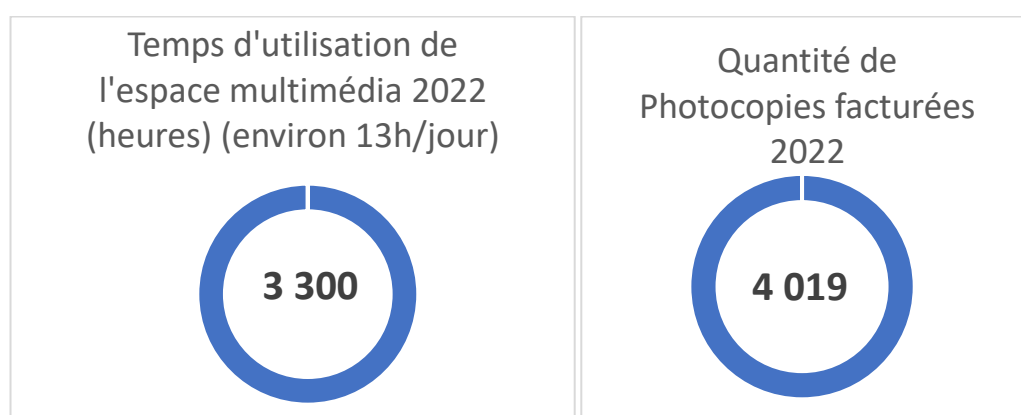
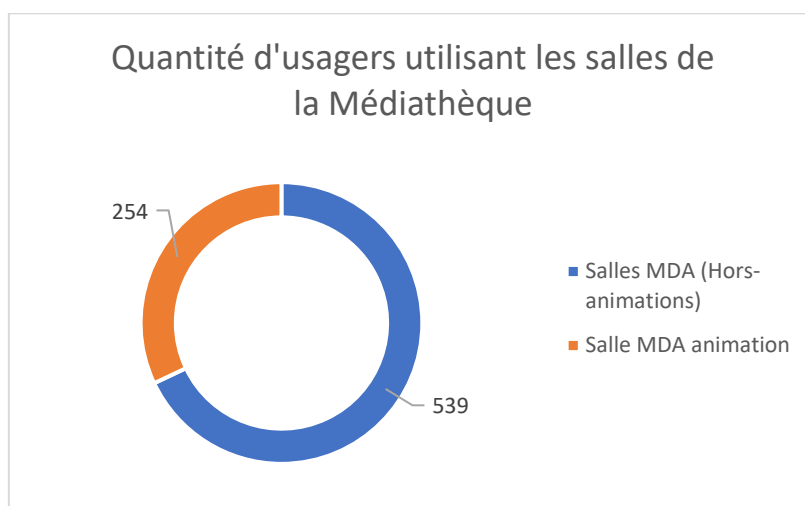


La fréquentation du Réseau des Médiathèques était de 3.81% à l’amorce du lancement du projet de construction de l’équipement central. Au 8 juin 2017, 660 usagers étaient référencés au sein du réseau. **Au 31 décembre 2022, 7 277 personnes-adultes-enfants-classes-assistantes maternelles-associations - sont inscrites.** 23% de la population de la Communauté de Communes sont inscrits au réseau des Médiathèques soit 4 484 personnes, pourcentage auquel il convient d’ajouter les 2 793 inscrits qui habitent hors du territoire. Les usagers actifs sont ceux qui disposent d’un abonnement actif au cours des 12 derniers mois. **5 229 personnes sont actives** répartis ainsi, 63% habitent sur le territoire intercommunal, 37% sur les communes voisines illustrant ainsi le rayonnement important du réseau. En moyenne, 15% des habitants de chaque commune est inscrits à la Médiathèque, avec pour les deux extrémités, 24% à Lempty et 8% à Joze.

La moyenne nationale en % d’inscrits actifs pour un territoire de 20 000 habitants est de 12%, ce pourcentage est de 26% pour notre territoire.

Il convient également de souligner que nombreuses sont les personnes qui fréquentent le réseau sans être inscrites et qui viennent uniquement pour rencontrer d’autres personnes, lire la presse, participer à un atelier. Ce public est très difficilement quantifiable. La visite pour emprunter perd sa dimension hégémonique et fragilise ainsi la notion de lecture publique. On ne vient plus à la bibliothèque uniquement pour lire ou emprunter des livres. Le visage de notre réseau tend à montrer qu’il garde au cœur le livre et ses multiples usages, le savoir et son appropriation, la connaissance et sa richesse mais il présente d’autres facettes notamment sociales et la pratique de loisirs. Peut-être peut-on avancer que la bibliothèque vise à promouvoir la lecture mais qu’elle participe à la socialisation de la population, à la construction et l’animation de la collectivité locale et à de nombreuses actions pour et avec les individus et les groupes.





Le service photocopie est en nette augmentation au fil des exercices.

2- Collections

Chiffres clés

54 000 références
soit
environ 2.8 documents/habitant

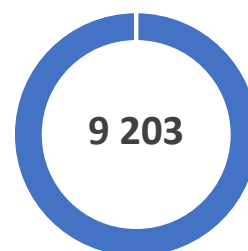
Les usagers peuvent emprunter ou simplement consulter des revues, des livres documentaires, des romans, des jeux de société, des jeux vidéo, des DVD cinéma, des CD musique, des vinyles, des partitions, des albums jeunesse, des Bandes dessinées, des Mangas, des livres CD-lus et des livres en langue originale. Les usagers peuvent également emprunter des liseuses, des consoles de jeux vidéo, des machines à coudre, des « Lecteurs Daisy » ou encore un « kit d'affutage ».

La carte médiathèque

- Gratuite
- Permet l'emprunt de 10 documents pour 28 jours
- Utilisable à la Médiathèque et en Point-Médiathèque (emprunt et restitution)

Un système de navette documentaire permet la circulation des documents d'un point à un autre répondant ainsi aux souhaits de pouvoir disposer de n'importe quel document dans n'importe quelle médiathèque du territoire selon la demande de l'utilisateur.

Réservations de documents en 2022



Les usagers ont également accès à la Médiathèque numérique - Musique-Cinéma-Auto formation-Livre numérique - service proposé par le Département du Puy-de-Dôme. Depuis 2 ans, un re-cotation de l'ensemble des documentaires, sur la base de 5 pôles thématiques (Comprendre et protéger la planète, Bien vivre, Connaître l'Histoire, Vivre ensemble en société, Créer bricoler s'amuser) a été réalisé afin de faciliter le classement et surtout de favoriser l'autonomie des jeunes lecteurs et de leurs parents.

En 2022, une moyenne mensuelle de 14 645 prêts de documents est comptabilisée sur le Réseau entre Dore et Allier pour un total annuel de 175 738 prêts. La moyenne nationale pour un territoire de 20 000 habitants est de 79 980 prêts.

Le budget annuel consacré aux acquisitions est stable, c'est-à-dire 60 000€, montant supérieur à la moyenne nationale auxquels s'ajoutent 7 000€ pour les revues et périodiques. En 2021 et 2022 le réseau a bénéficié d'une subvention du CNL de 8 500€ octroyée dans le cadre du **Plan de Relance**. Ce budget supplémentaire a permis d'acheter des livres FAL (grands caractères, classiques abrégés, Dys, etc.), de réactualiser certains domaines de documentaires (guides de voyage, orientation, concours, parascolaire) et de compléter nos fonds BD jeunesse et beaux livres.

Le Réseau a été labélisé « Facile à lire » par le Conseil National du Livre suite aux engagements pris par l'équipe d'accueillir tous les publics, en particulier ceux éloignés de la lecture.

L'équipement des nouveautés, de la recotation, des réparations sont confiés aux 4 personnes du Chantier d'équipement dans le cadre d'une convention entre la CCEDA et la Régie de Territoire des Deux Rives.

3- Action Culturelle :

Un programme d'action culturelle, qui fait suite aux « Chantiers, en attendant la Médiathèque... » et aux premiers rendez-vous de l'été qui ont suivis l'ouverture de l'équipement central, est, depuis le 15 septembre 2017, proposé au public. Les programmations du Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier sont l'occasion de proposer au large public des rendez-vous variés allant de la conférence au concert en passant par une projection cinématographique. **Acteurs Pupitres et Compagnie** a poursuivi sa résidence Entre Dore et Allier dans le cadre d'un partenariat entre le Communauté de communes, le Conseil Départemental et la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et de nombreux ateliers ont pu voir le jour en direction des habitants, avec les enfants, les écoles ou bien encore avec le groupe de lecteurs adultes

Ce programme s'articule ainsi :

- ✓ Les rendez-vous « récurrents » au sein du réseau - Les ateliers multimédia, les ateliers de la Fabrique, Bébé bouquine, les Histoires à cueillir-Les Racontines du mercredi...
- ✓ Des spectacles et rendez-vous ponctuels en direction des différents publics : Concerts, spectacles, contes, conférences, rencontres d'auteurs.... La programmation bénéficie du conventionnement avec la communauté de communes Thiers Dore et Montagne permettant la mise en place d'une programmation spécifique, « Les Jeunes Pousses », en direction du jeune public. La convention avec le Syndicat Ciné-Parc organise une offre cinématographique sur trois communes du territoire ainsi que la conduite d'un dispositif d'éducation à l'image proposée au jeune public.
- ✓ Des rendez-vous, autour de thématiques choisies, donnent également rendez-vous au public régulièrement.
- ✓ Les rendez-vous avec les Héros de la Médiathèque
- ✓ La conduite d'un ou de plusieurs projets contributifs par un groupe d'habitants du territoire.
- ✓ Des rendez-vous avec nos partenaires : établissements scolaires, EHPAD, l'ADAPEI, les centres de loisirs et les acteurs de la petite enfance.

Plus de 10 000 personnes ont assisté, accompagné, suivi et participé à un rendez-vous d'action culturelle.

Types de rendez-vous	Nombre d'ateliers, de rencontres, de spectacles	Public
Les ateliers « récurrents » : Bébé bouquine, Courant d'art, Vacances du Cube, La Fabrique ...	98	1 833
Les Projets collectifs : Grainothèque, Repair Café ...	40	550
Les rendez-vous de la programmation culturelle	74	2 491
Les rendez-vous en partenariat : écoles, ADAPEI ...	240	5 132
Les rendez-vous des Héros	58	614
Total :	510	10 620

4- Accueil et visites :

En 2021, 11 groupes ont été accueillis à la Médiathèque entre Dore et Allier composés d'élus, de bibliothécaires et d'agents de collectivités en provenance des différentes régions de France.

Le rapport d'activités complet et détaillé du Réseau des Médiathèques Entre Dore et Allier est disponible sur demande.

Cinéma

Elue référente : Marie-France MARMY

Moyens humains :

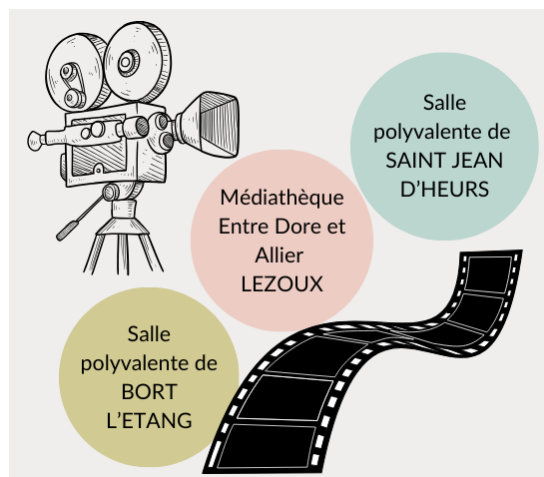
Action conjointement menée par le directeur et la coordinatrice de l'action culturelle du réseau des médiathèques et la chargée de communication et de projets culturels

Dans le cadre de la réflexion sur la politique culturelle à mener sur le territoire intercommunal, plus particulièrement pour la jeunesse, Entre Dore et Allier est la première communauté de communes du Livradois-Forez à avoir engagé, depuis 2018, une démarche partenariale avec le syndicat intercommunal Ciné Parc.

Une convention annuelle est établie et couvre la période du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Elle concerne la mise en place d'actions :

- À destination du **jeune public** pendant le temps scolaire (Ciné-maternelle, Ecole et cinéma dans, ateliers) et pour les familles pendant les vacances scolaires (ciné goûters, mon p'tit ciné, le cinéma des p'tits loups).
- Des séances spéciales pour **tout public** ou public adulte et du ciné adulte

1. Trois lieux de projection sur la CC Entre Dore et Allier



2. Séances scolaires - saison 2022/2023

Il existe deux dispositifs d'éducation à l'image pour les écoliers, en fonction de leur âge : **Ciné-maternelle** (créé à l'initiative de Ciné Parc) et **Ecole & cinéma** (dispositif national dont Ciné Parc est le coordinateur départemental). Les écoliers se rendent à 3 séances de cinéma durant une année scolaire (une fois par trimestre). Un travail pédagogique approfondi est mis en place afin d'accompagner les enseignant(es) et les élèves en amont et après les projections.

Pour l'année scolaire 2022/2023, 18 classes du territoire intercommunal se sont inscrites au dispositif Ciné-maternelle et 17 classes à Ecole & cinéma, à savoir un total de **805 élèves sur les deux dispositifs**.

Action avec participation financière des écoles

3. Ciné goûter

Rendez-vous cinéma pour le jeune public à chaque période de petites vacances scolaires (présentation du film et goûter en fin de projection).

4 séances ont été proposées pour la saison 2022 - 2023 :

Période de vacances	Dates	Lieux	Films
Vacances de Toussaint	2 novembre 2022	Bort L'Etang	<i>Princesse dragon</i> (Film d'animation - A partir de 6/7 ans)
Vacances de Noël	23 décembre 2022	Saint Jean D'Heurs	<i>Maman pleut des cordes</i> (programme de 4 films d'animation - A partir de 5/6 ans)
Vacances d'hiver	10 février 2023	Saint Jean D'Heurs	<i>Le pharaon, le sauvage et la princesse</i> (Film d'animation - A partir de 7 ans)
Vacances de printemps	13 avril 2023	Bort L'Etang	<i>Agatha ma voisine détective</i> (Film d'animation - A partir de 6 ans)

Séances payantes

4. Le cinéma des p'tits loups (nouveau)



L'objectif : proposer des **séances pour les tout-petits (aux 3-5 ans)** lors des petites vacances scolaires avec des films adaptés (durée n'excédant pas 50 mns) et créer une ambiance rassurante pour ces séances, qui parfois sont les premières de ces jeunes spectatrices et spectateurs.

La médiathèque Entre Dore et Allier a donc accueilli pour la première fois les plus jeunes spectateurs le 18 février 2022 avec les mal-aimés (37 spectateurs). Un soin particulier a été apporté à l'accueil : présentation du déroulement d'une séance de cinéma, lecture avant le film, personnages en carton pour présenter le film, etc. En outre, la médiathèque a proposé une lecture d'albums en amont de la séance et un atelier pâte à modeler après la projection.

Sur la saison 2022/2023, ont été diffusés la petite taupe le 25 octobre 2022 et lous tendres et loufoques le 14 février 2023.

Séances payantes

5. Ateliers de pratique - classe culturelle cinéma Médiathèque Entre Dore et Allier

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre des classes culturelles Cinéma proposées aux écoles depuis 2018. Les classes sélectionnées, encadrées par des professionnels du cinéma, viennent dans cette structure réaliser un film d'animation. Ciné Parc est associé à cette classe culturelle depuis le début et intervient en amont pour préparer les élèves à la réalisation en leur proposant un atelier de pré-cinéma. Ainsi les élèves acquièrent des éléments de compréhension sur le cinéma d'animation et sa fabrication. Au printemps 2022, Ciné Parc est intervenue à l'école de Culhat et à l'école élémentaire de Bort l'Etang dans des classes de CE1. A cette occasion, les élèves ont pu manipuler des jouets optiques puis créer une courte séquence en pixilation. Ils ont ainsi découvert les premiers secrets du cinéma en stop-motion image par image. Peu de temps après, ces mêmes élèves se sont rendus à la médiathèque et ont pu mettre en pratique ce qu'ils avaient appris. Ils ont réalisé en 2 jours un film d'animation encadré par le FAR.

Ateliers gratuits

6. Séances spéciales tout public ou public adulte en 2022

Outre les actions à destination du jeune public, des **séances spéciales** tout public ou à destination des adultes sont proposées dans le cadre de la convention (séances spécifiques de films récents ou du patrimoine avec présentation, se prêtant à discussion...). Pour la saison 2022/2023, celles-ci se sont déroulées à la médiathèque.

Février 2022 : Durant le mois du western à la médiathèque, diffusion de Josey Walles hors la loi

Avril 2022 : coups de cœur du court : sélection festival Clermont-Ferrand (enfants, adultes)

Mai 2022 : Soirée littérature et cinéma à la médiathèque Entre Dore et Allier en partenariat avec l'association culturelle Passeurs de mots : En mai 2022, celle-ci a été consacrée à l'univers de l'auteure Naomi Fontaine et à la communauté Innue. Des extraits tirés de différents ouvrages de Naomi Fontaine ont été mis en espace et lus par des lecteurs de Passeurs de Mots, la soirée se poursuivant avec la diffusion du film de Myriam Verreault adapté du roman éponyme : Kuessipan.

Octobre 2022 : soirée rencontre : Diffusion d'un documentaire, les immortelles, mettant à l'honneur plusieurs générations d'agricultrices, en présence de la réalisatrice Léa Rossignol.

Décembre 2022 : Ciné Concert : Le Chant du cygne avec le Collectif Les herbes Folles

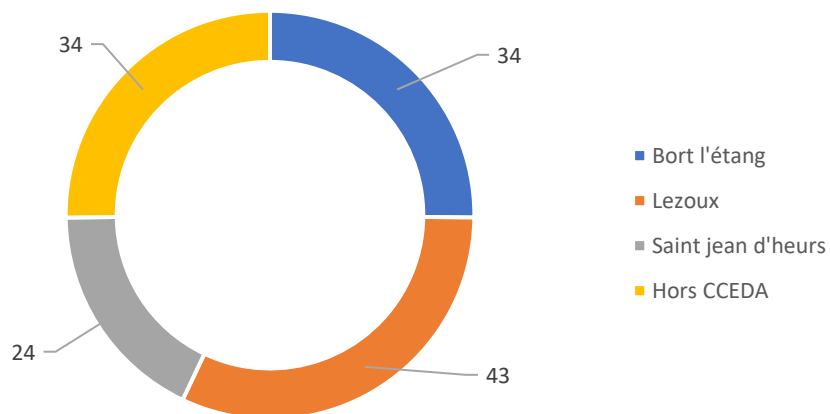
Gratuit

7. Ciné adulte

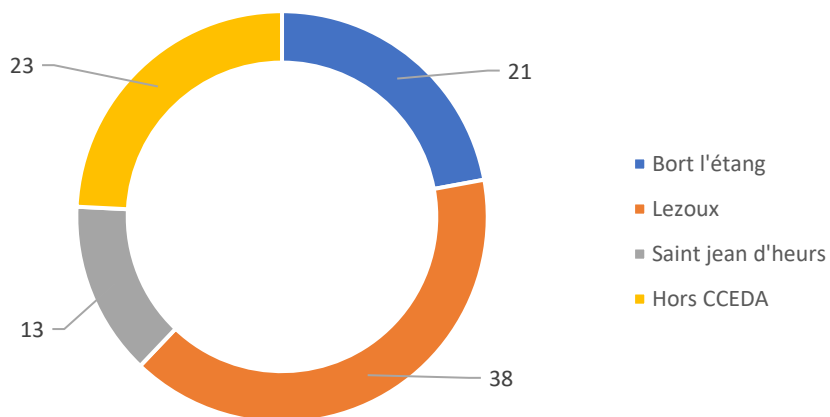
Parmi les films projetés en 2022, on peut citer La dégustation, Revoir Paris, les enfants des autres, le chant du cygne...



Moyenne spectateurs par communes par séance
2022 tous films



Moyenne spectateurs par communes par séance
2022 hors films scolaires



Saison culturelle « les jeunes pousses 2022-23 » (8^e édition)

Elue référente : Marie-France MARMY

Moyens humains :

Action conjointement menée par la coordinatrice de l'action culturelle du réseau des médiathèques et la chargée de communication et de projets culturels

1. Les jeunes pousses, qu'est-ce que c'est ?



Saison culturelle à destination du jeune public, celle-ci est le fruit d'un partenariat entre les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier ainsi que les villes de Courpière et de Thiers.

Depuis 8 saisons, elle propose une offre culturelle complète pour les enfants : spectacles vivants, ateliers, jeux, lectures et contes, cinéma et projections...

Pour cette édition 2022 - 2023, c'est Léa Enjalbert, réalisatrice de films d'animation spécialisée en stop motion et en papier découpé, qui a réalisé l'affiche et les différents visuels du programme de la saison.

La saison Jeunes Pousses constitue une offre de qualité avec un public toujours plus nombreux. La promotion est assurée par divers canaux : presse écrite, offices de tourisme, site Internet dédié <https://www.lesjeunespousses.eu/>; le programme est distribué à l'ensemble des écoliers.

2. Une convention annuelle entre les partenaires

Une convention de partenariat encadre l'organisation de la saison et le montant de la participation des partenaires pour des actions se déroulant d'octobre à juin de l'année suivante. Celle-ci prend en charge l'organisation du lancement de saison, la tournée, l'exposition de l'illustrateur(trice) à l'honneur ou encore la communication commune.

Chaque partenaire reste organisateur de la programmation sur son territoire (en dehors du spectacle de lancement de saison et celui de la tournée) et à ce titre en assure le financement. Il convient de souligner que depuis la première saison, en 2015, **les élus de la CC Entre Dore et Allier ont opté pour la gratuité des spectacles se déroulant sur leur territoire.**

Réel levier de développement, la saison « Jeunes Pousses » est soutenue financièrement par différents partenaires (Région, parc naturel régional du Livradois-Forez).

Favorisant la découverte et le partage pour le jeune public, elle contribue à l'attractivité du territoire, auprès des participants mais aussi des compagnies artistiques et des programmeurs.

3. Zoom sur la saison 2022/2023

Les rendez-vous organisés dans le cadre de la convention de partenariat

Date	Rendez-vous	Lieu
29 septembre 2022	Conférence de Presse	Locaux de la CC Thiers Dore et Montagne
15 octobre 2022	Spectacle "Filobal", par la compagnie K-Bestan (cirque musical, dès 5 ans)	Espace Coubertin à Courpière
7 février 2023	Tournée jeunes pousses : spectacle « ça cartonne » par la Cie Triple Bidouille (dès 3 ans)	Médiathèque Entre Dore et Allier
Du 3 au 27 mai 2023	Exposition de Léa Enjalbert, illustratrice : outils de studio Pop-Hop du film d'animation "4 minutes au galop », projet réalisé pour la cité des sciences à Paris. Photos du Making off.et diffusion du film	Médiathèque Entre Dore et Allier
10 mai 2023	2 ateliers Pop'up : Création de personnages pour réaliser un gif animé sur un plateau de tournage	Médiathèque Entre Dore et Allier

Le montant de la convention de partenariat en 2022-23 pour la CC Entre Dore et Allier s'élève à 2248€.

Les rendez-vous spécifiques Entre Dore et Allier

Date	Rendez-vous	Lieu
1er octobre 2022	Bd-théâtre « La Boîte à musique » par la Cie Barroco Théâtre	Médiathèque Entre Dore et Allier
19 octobre 2022	2 ateliers d'éveil à la danse pour les danses Tout-petits par la Cie Adansé avec Johana Fargeon avec un séance pour les enfants avec leurs familles et une avec les professionnels de la petite enfance de la CC Entre Dore et Allier)	Peschadoires
16 octobre 2022	Atelier Pop'Up « Carnet de voyage » avec Martine Palhol	Médiathèque Entre Dore et Allier
30 novembre 2022	2 représentations du spectacle "Feutre(S) d'Axotolt Cie (danse et musique) avec Thierry Lafont et Virginie	Orléat

	Basset pour les 0-3ans et 3-6 ans	
3 décembre 2022	Spectacle « Les Affreux » par la Cie La Trouée (marionnettes et musique), dès 6 ans	Médiathèque Entre Dore et Allier
14 décembre 2022	Médiathèque Entre Dore et Allier	Médiathèque Entre Dore et Allier
16 décembre 2022	Bd-concert « Là où vont nos pères » dans le cadre du festival Migrantscène. Par le Collectif La Curieuse, dès 8 ans	Médiathèque Entre Dore et Allier
14 janvier 2023	Spectacle « Les Frères Bricolo » par la Waide Cie, dès 3 ans,	Médiathèque Entre Dore et Allier
4 mars 2023	2 représentations du spectacle " Peek et Boo" par la compagnie 3 secondes (Trapèze. Duo. Poésie) pour un public à partir de 2 ans	Médiathèque Entre Dore et Allier

Le montant total des représentations et frais annexes (droits d'auteurs, déplacements et réservations) s'est élevé à 10760 euros pour 2022/2023.

Ce sont **562 participants** qui ont assisté à l'ensemble de ces propositions sur la communauté de communes Entre Dore et Allier.



CREDIT CC BY SA

ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance et Jeunesse

Elue référente : Josiane HUGUET

Moyens humains :

1 responsable de service/ chargé de coopération CTG : 1 ETP (prise de poste au 01/05/2021)

Service accompagnement projets jeunes : 1 animatrice pour 0.8 ETP

Relais Petite Enfance : 2 animatrices pour 2 ETP

Centre de loisirs de LEZOUX (mercredis + extrascolaire) : 1 directrice pour 0.89 ETP + 7 animateurs pour 4.94 ETP + 1 animatrice en MAD pour 0.48 ETP soit 6.31 ETP

Centre de loisirs des mercredis de JOZE : 2 animateurs pour 0.60 ETP + 1 directrice en MAD pour 0.25 ETP + 1 animatrice en MAD pour 0.30 ETP soit 1.15 ETP

2022 : un projet politique qui se concrétise ! : Développer l'attractivité du territoire en améliorant les structures d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse.

1. La continuité d'un fonctionnement de qualité pour le RAM qui est devenu le Relais Petite Enfance.
2. Le recrutement au 7 mars 2022 d'une animatrice dédiée à l'accompagnement des pré-ados et ados.
3. Le transfert des centres de loisirs sous gestion communautaire effectif depuis le 1^{er} septembre 2022.

Le Relais Petite Enfance (RPE) : un vrai lieu de ressources pour les familles !

Rappel de l'objectif politique : Le RPE doit être avant tout un relais pour les parents. Les familles doivent être aidées dans la recherche d'un mode de garde qu'il soit individuel ou collectif. Chaque famille doit être en mesure de trouver une solution de garde pour leurs enfants correspondant à leur situation familiale et professionnelle. Le territoire doit être attractif pour les familles avec enfants.

Les missions du relais petite enfance :

1. Accompagner chaque famille dans la recherche du mode de garde le plus adapté à ses besoins :
2. Informer sur l'élaboration et l'évolution du contrat de travail entre l'employeur et l'assistant maternel :
3. Favoriser le développement des tout petits en offrant des temps d'éveil et de socialisation à travers une programmation d'activités variées et une ouverture culturelle enfant tout en permettant aux assistants maternels de rompre l'isolement lié à leur activité.
4. Offrir aux assistants maternels un lieu d'échanges et de professionnalisation à travers la formation continue et les réunions d'information

Chiffres 2022 : une baisse confirmée des places d'accueil individuelles sur le territoire

	Nombre d'Asmat agréés sur CCEDA	Nombre d'Asmat agréés en activité	Nombre de places d'accueil agréés sur CCEDA	Nombre de places agréés en activité
2021	158	151	551	528
2022	146 (-7.59%)	130 (-13.9%)	468 (-15.06%)	420 (-20.45%)

Nombre de contacts familles concernant le rôle d'employeur : 286
 Nombre de demandes familles concernant la recherche d'un mode de garde : 92 dont 76 pour une ASMAT, 15 pour une EAJE , 1 pour de la garde à domicile
 Nombre de demandes spécifiques : 25 dont 5 pour des horaires atypiques, 3 sur du temps périscolaire, 10 en urgence, 7 autres
 Nombre d'heures hebdomadaires dédiées à l'offre de service aux familles : 63 heures soit + de 57% de l'ensemble du temps de travail des agents
 Nombre d'entretien individuel avec les Asmat : 187
 Nombre de réunion collective organisées par le RPE : 6
 Nombre d'événements ponctuels organisés par le RPE : 7 (fête aux livres les petits, spectacles enfants, randonnée Asmat et parents...
 Nombre d'ateliers proposés par le RPE : 204
 Nombre d'asmat formées : 32

Le pôle accueil petite enfance travaille en réseaux avec différents partenaires :

- La Caisse d'Allocations familiales est le partenaire qui définit les grandes missions du service et alloue une subvention de fonctionnement.
- La Protection Maternelle et Infantile est l'instance qui délivre l'agrément aux assistants maternels et en assure le suivi et le contrôle. Également en contact avec les familles c'est le partenaire de terrain avec lequel le service est régulièrement en contact.
- Le réseau des Relais Assistants maternels du Puy-de-Dôme est un partenaire d'échanges et de professionnalisation pour l'équipe d'éducatrices et avec lequel le service peut mettre en œuvre des projets à l'échelle du département.
- L'association EPE63 et l'ACEPP Auvergne pour les actions en faveur des familles.
- Localement, le relais petite enfance est partenaire de toutes les structures collectives du territoire (multi-accueils, maison d'assistants maternels et micro-crèches).
- Le service est en partenariat privilégié avec la médiathèque et le service culturel de programmation des « Jeunes pousses » au sein de la CCEDA.

Budget 2022

DEPENSES	2021	2022
Charges à caractère général	59157.84 €	46489.89€
Charges personnel et frais assimilés	118613.59 €	116709.53€
Amortissement	4280.86 €	0
TOTAL DEPENSES	182052.29 €	163199.42€

RECETTES	2021	2022
Bonus CTG	45991.19 €	45991.20€
PS RPE CAF	99439.28 €	81511.55€
Subvention CAF	4484.80 €	700€
Investissement	4280.86 €	0
TOTAL RECETTES	154196.13 €	128202.75€

ALSH : Le transfert des ALSH du territoire sous gestion communautaire est effectif depuis le 7 septembre 2022

Rappel de l'objectif politique : Adapter le fonctionnement des centres de loisirs aux besoins des familles du territoire en leur garantissant un accès aux structures et une égalité d'accueil. Une harmonisation et une organisation adaptée des centres de loisirs doivent permettre d'améliorer le lien entre vie familiale et vie professionnelle des familles.

Le premier semestre 2022 a permis de finaliser la préparation du transfert

- Au niveau ressources humaines :
 - ✓ Transfert des agents en régie pour le centre de loisirs extra et mercredis de LEZOUX (Fiches d'impact, fiches de poste, procédure de mutations, arrêtés, contrats...)
 - ✓ Finalisation des mises à disposition pour le centre de LEZOUX et mercredis de JOZE (accompagnement des agents, fiches de poste, contrats, conventions de MAD...)
 - ✓ Recrutement des animateurs complémentaires (offre d'emploi, entretien d'embauche, contrats...)

- Au niveau du choix du prestataire pour la gestion de l'animation des centres de MOISSAT, PESCHADOIRES, ORLEAT, CULHAT, JOZE extra
 - ✓ Cahier des charges établi par les élus en commission EJ
 - ✓ Appel d'offre de prestation
 - ✓ Analyse des offres et CAO
 - ✓ Validation en conseil communautaire en mai 2022

- Au niveau des partenaires institutionnels
 - ✓ Conventions CAF PSO
 - ✓ Déclarations SDJES et PMI
 - ✓ Elaboration du PEDT intercommunal
 - ✓ Labellisation Plan mercredi

- Au niveau organisationnel
 - ✓ Paramétrage du portail familles avec transfert des données pour les inscriptions
 - ✓ Définition des sites de production des repas et établissement des conventions : LEZOUX, PESCHADOIRES, SIGEP
 - ✓ Organisation des livraisons des repas et établissement des conventions pour ORLEAT, MOISSAT, JOZE et CULHAT
 - ✓ Conventions de mise à disposition des locaux avec les communes de LEZOUX, MOISSAT, ORLEAT, PESCHADOIRES, JOZE, CULHAT
 - ✓ Commande de matériel : containers de livraison repas, matériel éducatif, ordinateurs, réseau internet et téléphonique...

Nouvelle organisation des centres de loisirs du territoire au 7 septembre 2022

	LEZOUX	JOZE	CULHAT	ORLEAT	PESCHADOIRES	MOISSAT	BORT L'ETANG
Mercredis	Régie CCEDA	Régie CCEDA	Prestataire UFCV	Prestataire UFCV	Prestataire UFCV	Prestataire UFCV	Prestataire SIGEP
Petites et grandes vacances	Régie CCEDA	Prestataire UFCV	Prestataire UFCV	Prestataire UFCV	Prestataire UFCV	Prestataire UFCV	Prestataire SIGEP

Centres de loisirs	Domiciliation et nombre d'enfants ayant fréquentés au moins une fois le centre														Hors CCEDA qui travaillent	Hors CCEDA			
	LEZOUX	ORLEAT	MOISSAT	JOZE	CULHAT	PESCHADOIRES	RAVEL	ST JEAN D	BORT	SEYCHALLES	VINZELLES	LEMPY	CREVANT	BULHON					
Toussaint 2022																			
LEZOUX	124	2				2	3	2					7			3	1	144	
ORLEAT	4	62			1		1	2		3		7	10		3	2	95		
MOISSAT	4		31				8		1	7		1			5	8	65		
JOZE	3	1		17	25				1			5	2	2	2	5	63		
CULHAT																	0		
PESCHADOIRES		4				50		2	1						13	22	92		
Total	135	69	31	17	26	50	11	7	5	7	3	6	9	19	26	(5.66%)	38	(8.27%)	459

Centres de loisirs	Domiciliation et nombre d'enfants ayant fréquentés au moins une fois le centre														Hors CCEDA qui travaillent	Hors CCEDA		
	LEZOUX	ORLEAT	MOISSAT	JOZE	CULHAT	PESCHA	RAVEL	ST JEAN D	BORT	SEYCHA	VINZELLES	LEMPY	CREVANT	BULHON				
Noel 2022																		
LEZOUX																		0
ORLEAT	30	17	3	5	4	3			2	2		1	2	2	4	4	79	
MOISSAT																	0	
JOZE																	0	
CULHAT																	0	

Centres de loisirs	Domiciliation et nombre d'enfants ayant fréquentés au moins une fois le centre														Hors CCEDA qui travaillent	Hors CCEDA		
	LEZOUX	ORLEAT	MOISSAT	JOZE	CULHAT	PESCHA	RAVEL	ST JEAN D	BORT	SEYCHA	VINZELLES	LEMPY	CREVANT	BULHON				
Mercredis sept à dec 2022																		
LEZOUX	143	1	1					1	2	3		2		3	2	4	162	
ORLEAT	2	54						2		1	5		10	7	3	1	85	
MOISSAT	1		30					10		7		1			2	9	60	
JOZE	2			30	6					2		1	2		11	7	61	
CULHAT	1	1			22				1		2	1	2	2	6	10	48	
PESCHADOIRES		3				37									5	2	47	

Budget 2022

2022 : sept à dec 2022	Recettes	Dépenses	Heures réalisées
Mercredis	68794€	145725€	22972 h
Centres extrascolaires	48460€	151188€	16280 h

Jeunesse 2022 : Mise en route du service jeunesse

Rappel de l'objectif politique : Créer les conditions nécessaires pour que les jeunes aient envie de s'investir, de contribuer à ce que le territoire soit un espace attrayant où il fait bon vivre. Pour cela, le service jeunesse développera des formes d'accueil et des accompagnements de projets qui permettront aux jeunes de connaître leur territoire, s'y sentir bien, s'y déplacer, y trouver des espaces reconnus et pouvoir se rencontrer entre pairs.

Un poste d'animateur itinérant (0.8 ETP) sur les 14 communes a été créé en mars 2022 afin de permettre aux jeunes d'avoir un référent jeunesse sur le territoire CCEDA.

2022	12-17 ans (2)	18-25 ans	Nombre de filles	Nombre de garçons	TOTAL 12-25 ans
Jeunes avec qui l'accompagnatrice projets jeunes à échanger de façon informelle sur les 8 mois	690	12	244	458	702 échanges
Nb jeunes différents non-inscrits accueillis en 2022	65	5	30	40	70
TOTAL Nb jeunes accueillis	65	5	30	40	70

Bilan 2022 des actions de l'animatrice :

- ✓ 2 créations de junior association : CULHAT et BORT L'ETANG
- ✓ 4 projets jeunes en partenariat avec le réseau Médiathèque CCEDA
- ✓ 6 réunions de préparation de projets concernant 6 communes du territoire
- ✓ 1 accompagnement sur un projet jeunes sur LEZOUX
- ✓ 1 animation CCEDA sur l'été 2022 : 1 rencontre sportive entre jeunes du territoire
- ✓ 6 projets en réflexion
- ✓ Création d'une communication jeunesse sur les réseaux sociaux
- ✓ Inclusion au dispositif « Promeneurs du Net »

Budget 2022

2022 : mars à dec 2022	Recettes	Dépenses	
Accompagnement projets jeunes	13864.86€	27716.13€	

Rapport établi en septembre 2022



CREDIT CCEDA

FRANCE SERVICES

Espace France Services

Labellisation et retour sur les 6 premiers mois d'activité

Elu référent : Guillaume FRICKER (en charge de la mutualisation et de France Services)

Moyens humains :

- 1 responsable de services
- 2 agents en 28/35^{ème} (juin-décembre)
- 1 agent 14h semaines (septembre-décembre)

11 octobre 2022

Inauguration officielle de l'Espace France Services en présence de M. Chopin, Préfet du Puy de Dôme



Les partenaires :

Partenaire	Fréquence des permanences	Nombre d'accompagnements au 31/12/2022
Renov'action 63	2 jours/sem Depuis juillet 2022	80
Conseiller numérique	1 demi-journée/sem Depuis juillet 2022	39
Passerelle	1 jour/sem Depuis septembre 2022	38
CPAM accueil social	1 jour/sem Depuis septembre 2022	26
CPAM visio	1 demi-journée/sem Depuis juillet 2022	9
DGFIP	1 demi-journée/mois en visio, ou en présentiel sur rdv Depuis juillet 2022	6

CAF accueil social	1 demi-journée/mois Depuis septembre 2022	6
SMTUT maison de la mobilité	1 demi-journée/mois Depuis septembre 2022	4
Assistants sociales MDS Thiers	Ponctuel	2

Retour sur les 6 premiers mois d'activité :

Les accompagnatrices entrent quotidiennement sur une plateforme dédiée l'ensemble des accompagnements réalisés en propre et ceux des partenaires accueillis dans la structure. *Des statistiques plus détaillées sont disponibles dans le rapport annuel propre à la structure et les rapports mensuels édités chaque 5 du mois*

Nombre d'accompagnement (5 juillet - 5 janvier)	1163 accompagnements (Dont 208 accompagnements par des partenaires)
Age moyen des usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 62 ans : 44% - Entre 55 et 62 ans : 19 % - Entre 45 et 55 ans : 17% - Entre 27 et 45 ans : 16 % - Entre 18 et 26 ans : 4 %
Communes de résidence des usagers	<div style="text-align: center;"> <p>Commune de résidence des usagers</p> <p>0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%</p> <p>■ Lezoux ■ CCEDA (hors Lezoux) ■ Puy de Dôme (hors CCEDA) ■ Reste France</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Répartition usagers CCEDA hors Lezoux 702 accompagnements</p> <p>0 10 20 30 40 50 60 70 80</p> </div>

Thématiques principales sur les 6 premiers mois (en nombre d'accompagnements)		
	Inclusion numérique	142
	Logement, énergies, mobilités	136
	Retraite	124
	Titre sécurisés (permis, pré...	103



CREDIT PIXABAY

FINANCES

FINANCES

Elu référent : Daniel PEYNON

Moyens humains

1 directeur général des services (10% ETP)

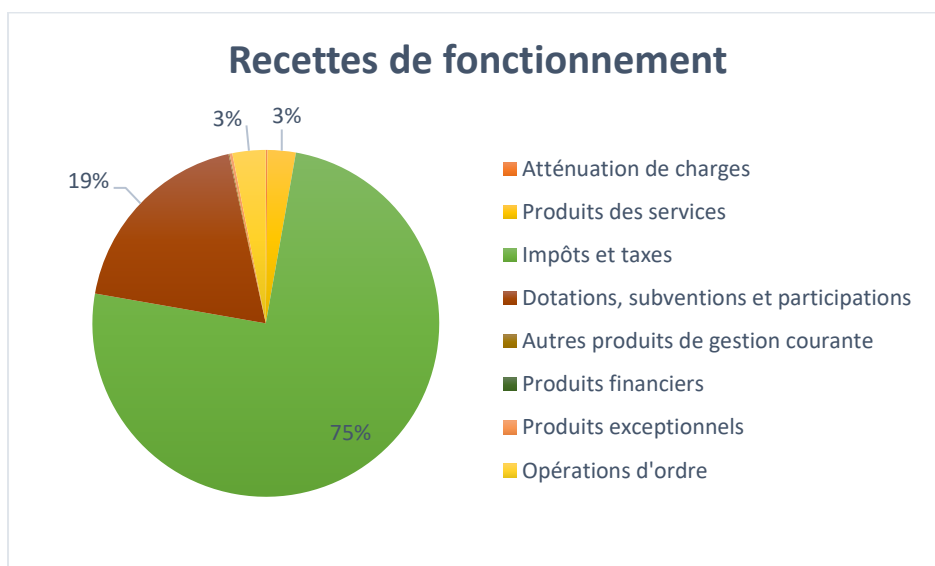
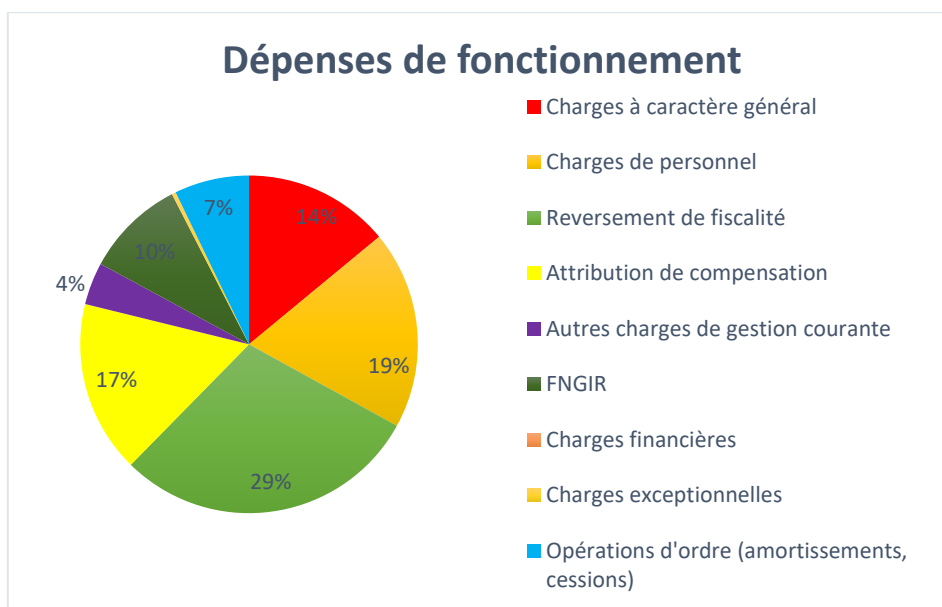
1 adjointe (100% ETP)

La communauté de communes Entre Dore et Allier est un EPCI à fiscalité propre. L'ensemble de ses activités regroupe plusieurs budgets :

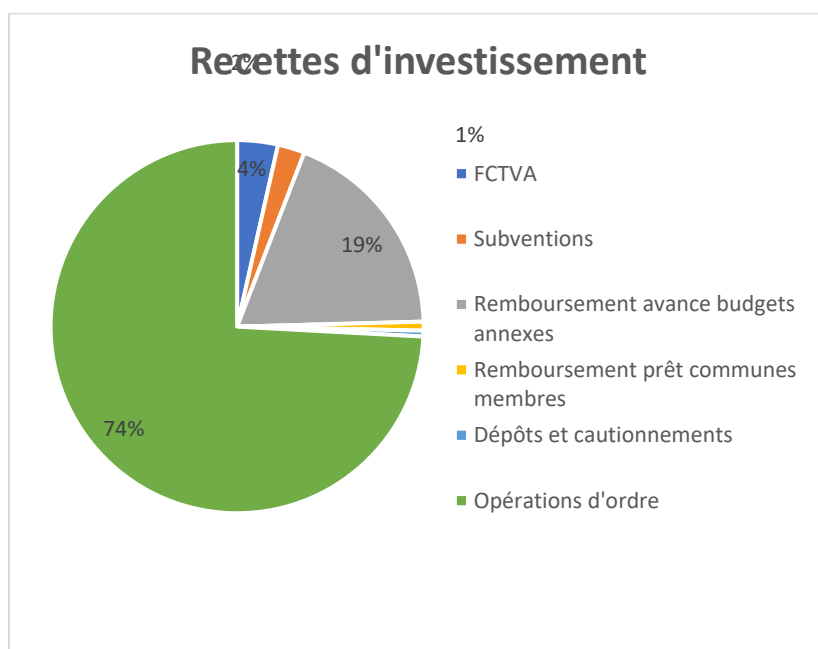
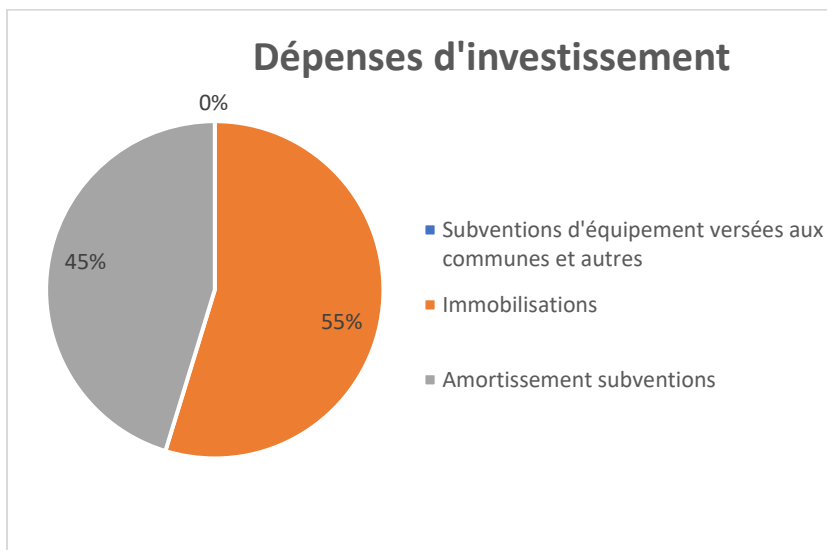
- **Le budget principal** retrace l'activité générale et la politique d'investissement du territoire facteur d'attractivité du territoire.

L'exercice 2022 se solde par un excédent de fonctionnement cumulé de 7 812 375.55€ et un excédent d'investissement cumulé de 2 021 664.42€ (avec intégration des reports).

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



- **Fiscalité**

Taux votés par l'Assemblée délibérante :

- Taxe foncière des propriétés non bâties : 4.55% (inchangé / 2021)
- Cotisation foncière des entreprises : 23.74% (inchangé / 2021)

Les taux restent inchangés depuis le passage à la fiscalité professionnelle unique en 2011, suite à la suppression de la taxe professionnelle. Aussi, suite à la suppression de la taxe d'habitation instaurée par la loi de finances de 2020, les EPCI à fiscalité propre ne perçoivent plus de produit de taxe d'habitation (sur les résidences principales) depuis le 1^{er} janvier 2021. En compensation ils perçoivent une fraction du produit net de TVA égal au montant des ressources liées à la taxe d'habitation sur les résidences principales perçues par l'intercommunalité en 2020. La communauté de communes a ainsi perçu en 2022 un produit de TVA de 2 034 295€.

- **Le budget annexe du parc d'activités intercommunal**

L'exercice 2022 se solde par un excédent de fonctionnement de 2 711 590.98€ et un déficit d'investissement de 3 385 256.76€ (résultats cumulés).

Les principales dépenses de fonctionnement concernent la fin de l'inventaire faune flore.

Les recettes concernent la vente de 3 terrains : Précis Plastic Injection, Auvergne Forage, Eyllos pour 411 705€

- **Le budget annexe du pôle commercial**

L'exercice 2022 se solde par un résultat de fonctionnement nul et un déficit d'investissement de 22 271.45€ (résultats cumulés).

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement des dépenses d'entretien courant du bâtiment et des extérieurs. Il n'y a pas eu de travaux.

- **Le budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif**

L'exercice 2022 se solde par un résultat de fonctionnement de 35 361.06€ et un déficit d'investissement de 1 391.55€.

Les contrôles réalisés par les techniciens représentent une recette de 48 590€. Des subventions du Département ont été versées pour un montant de 15 594.12€ concernant les contrôles effectués en 2021.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement les charges de personnel des techniciens et les subventions versés aux particuliers dans le cadre du programme de réhabilitation des installations d'ANC non conformes (20 897.83€).



CREDIT PIXABA

MOYENS GENERAUX

Communication

Elue référente : Marie-France MARMY

Moyens humains :

1 chargé de mission (0.9 ETP)

1. Une communication au service des administrés

Le service Communication a pour objectif de communiquer sur les actions, les missions, les événements et projets de la communauté de communes.

Son rôle consiste à informer les habitants, en lien avec les 14 communes membres, et cela à travers les différents supports tels que le magazine d'information Tempo ou encore les réseaux sociaux.

Le service accompagne les services intercommunaux dans leurs projets de communication tout au long de l'année. La plupart des outils de communication est réalisée dans le cadre d'un marché de prestations confié à une agence.

Actuellement, le service met principalement en œuvre des actions de communication externe.

2. Les supports et outils de communication

Supports matériels



Incontournable !

Tempo, le magazine d'information de la communauté de communes : 2 magazines par an, au printemps et à l'automne diffusé dans l'ensemble des foyers.

Consultables en ligne sur le site Internet www.ccdoreallier.fr rubrique en 1 clic

Nouveau en 2022

- Guide pratique de la Petite Enfance
- Dépliant et une affiche pour promouvoir le nouvel espace France Services
- Tote-bag en coton bio pour les usagers du réseau des médiathèques
- Marque-pages pour promouvoir la campagne « Sous vos yeux » et les 5 ans du réseau des médiathèques

Supports numériques

- **10** vecteurs de communication numériques (sites internet et réseaux sociaux) généraux ou spécifiques aux services

Généraux

- Site internet www.ccdoreallier.fr
- Facebook Entre Dore et Allier (EDA)
- Twitter EDA
- LinkedIn EDA
- YouTube EDA (hébergement de vidéos)
- Réseau des médiathèques (MDA)
- Facebook MDA
- Instagram MDA
- YouTube MDA

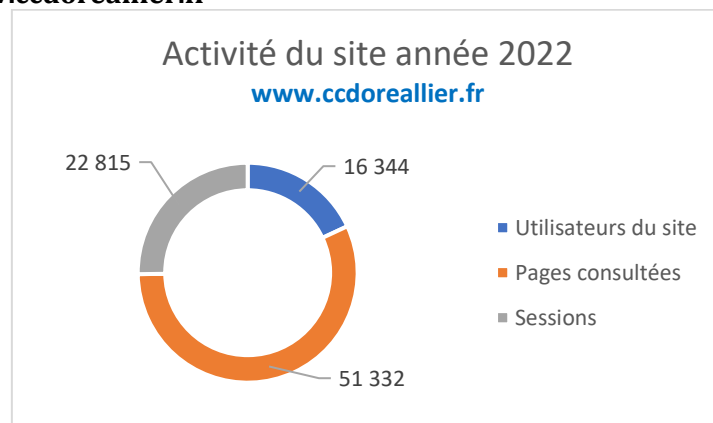
Enfance jeunesse

- Facebook Plein de vie Entre Dore et Allier

Economie

- Site internet dédié aux commerces et aux producteurs locaux www.commerces.ccdoreallier.fr
- Newsletters "commerces" et "entreprises" : 4 newsletters en 2022

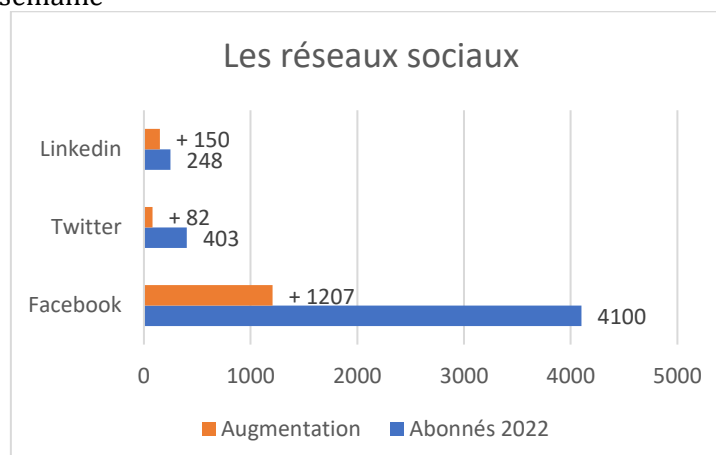
Site Internet www.ccdoreallier.fr



Les rubriques les plus consultées sont « Attractivité économique », « Enfance -jeunesse », « décisions communautaires » et « service d'assainissement non collectif »

Réseaux sociaux Entre Dore et Allier

3 publications par semaine

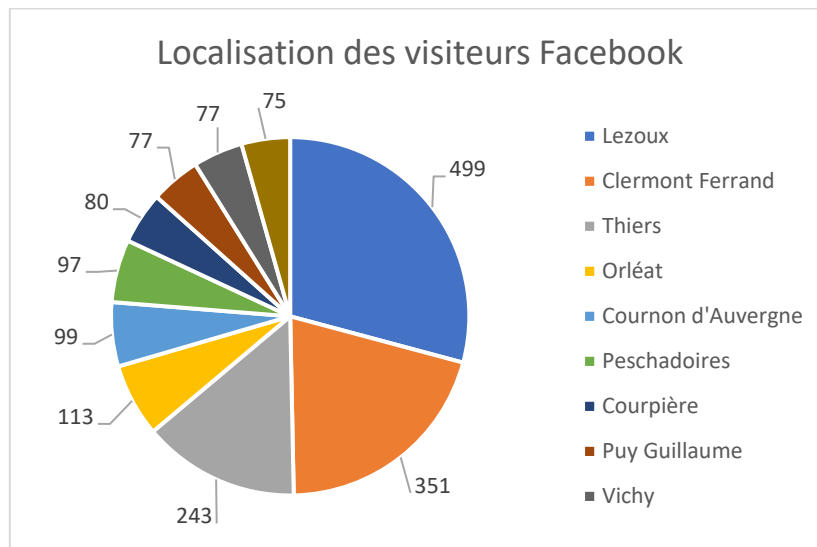
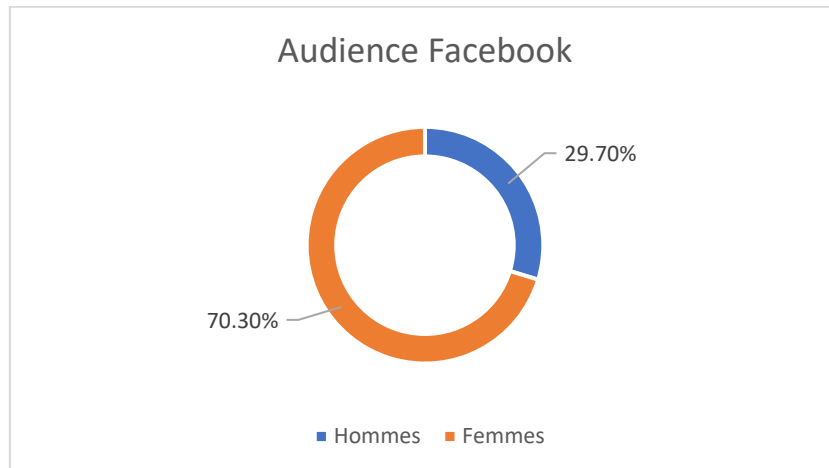


Zoom sur... Le Facebook Entre Dore et Allier

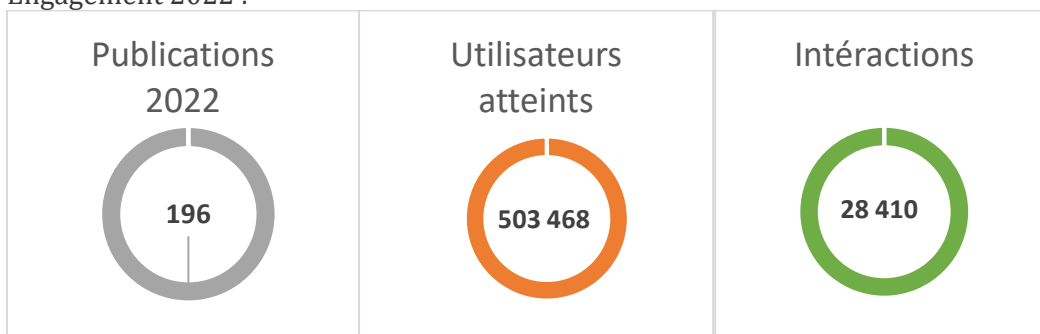
Facebook est le réseau social sur lequel la communauté de communes a **gagné le plus d'abonnés (+1207)**.

Un budget a été alloué pour des publicités sponsorisées permettant de mettre en avant des projets et événements : Tournée des tiers lieux/campagne sous vos yeux, journées du commerce de proximité, Enfance jeunesse)

Les sujets qui fonctionnent le mieux sont les informations sur les commerces, culturelles et événementielles concernant le territoire. L'âge moyen des utilisateurs se situe entre 35 et 44 ans.



Engagement 2022 :



3. Evènements & Relations Presse

Le service accompagne, dans le cadre de ses compétences, tout au long de l'année, différents projets prépondérants et plus particulièrement en 2022, la communication sur :

- La démarche plan local d'urbanisme intercommunal – habitat (PLUIH)
- L'accueil de l'unique étape auvergnate de la tournée de la convention citoyenne pour le climat à la médiathèque en mai
- L'ouverture d'un espace France Services Entre Dore et Allier à Lezoux en juillet
- Le transfert de gestion à la CCEDA des accueils de loisirs sans hébergement extrascolaires pour les 3 à 17 ans et les mercredis périscolaires à partir du 1^{er} septembre
- La Journée du Commerce de Proximité (JNCP) le 8 octobre....

Zoom sur...

Les rencontres citoyennes de la convention climat en escale à la médiathèque intercommunale



Avec la tournée des Tiers-Lieux¹, la convention citoyenne pour le Climat, portée par 150 citoyens, a sillonné la France pour aller à la rencontre d'acteurs locaux.

Pour la région Auvergne, la tournée des Tiers-Lieux a choisi la médiathèque intercommunale. L'objectif de ce rendez-vous était de réfléchir à l'aménagement de la communauté de communes et de lancer la consultation des habitants autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat.

Ces trois jours ont été rythmés par des conférences, ateliers et tables rondes pour permettre aux habitants de prendre part à ce projet intercommunal.

En amont, un appel à collecte, intitulé « sous vos yeux », avait été lancé au printemps pour que la population partage son regard du territoire passé, présent ou à venir, en images (photos, cartes postales...) ou à travers des témoignages (textes, vidéos, pistes audios...). Inaugurée lors de l'accueil de la convention, une exposition a permis de restituer le résultat de cette démarche.

La rencontre des 20,21 et 22 mai 2022 a été l'occasion de mettre en lumière la communauté de communes et sa démarche participative autour du PLUI-H, que ce soit auprès des habitants et à l'échelle élargie régionale (émissions radio sur place réalisées par France Bleu Pays d'Auvergne et RCF 63, reportage sur France 3 Auvergne-Rhône Alpes, articles presse, campagne de réseaux sociaux - 20060 personnes touchées par la publication la plus engageante) ou nationale à travers les réseaux de communication des différents partenaires (tournée des Tiers-Lieux, Grand Rebond, association Petits Débrouillards...).

Découvrez la vidéo résumée de la tournée des tiers-lieux : bit.ly/45zSotR

¹ Espace de compétences qui réunit des collectifs de citoyens engagés pour leur territoire

RESSOURCES HUMAINES

Elue référente : Josiane HUGUET

Moyens humains

1 conseiller gestionnaire ressources humaines à temps complet

Tableau des emplois

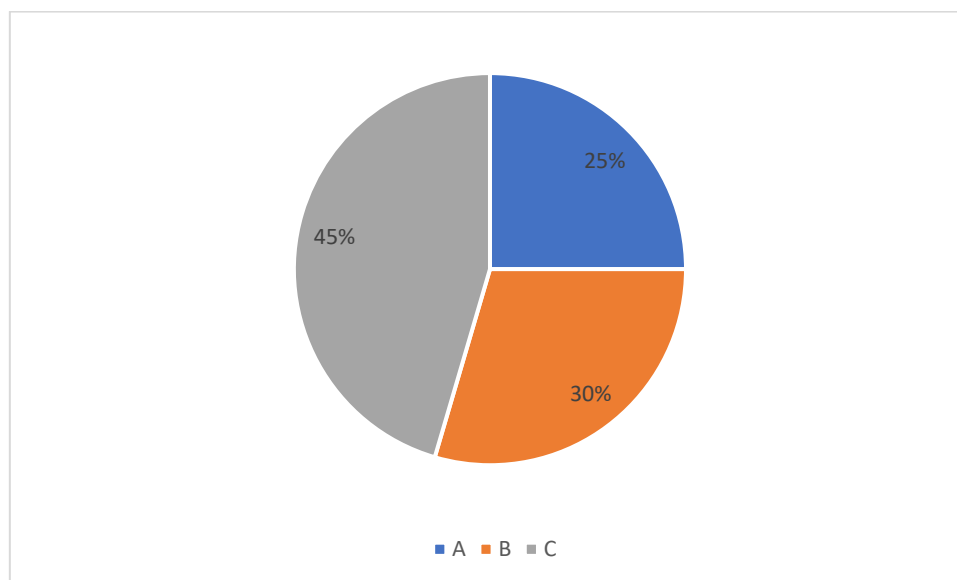
Au 31 décembre 2022, la communauté de communes comptait **44 agents** dont **75% de titulaires**.

75% de femmes et **25% d'hommes** sur l'ensemble de l'effectif.

Age moyen **37 ans**

65,9% des emplois sont à temps complet.

Répartition des effectifs par catégorie hiérarchique



Absentéisme

Le taux d'absentéisme global est de 7,05 %.

1 accident de service déclaré en 2022, ayant entraîné 0 jour d'arrêt de travail.

34,09 % des agents ont été arrêtés au moins une journée en 2022, dont 86,67 % en maladie ordinaire.

126 jours d'arrêt pour maladie ordinaire.

184 jours d'absence pour congé de maternité.

Evolution et mouvement du personnel

20 arrivées pour 3 départs.

0 agent ont bénéficié d'un avancement de grade, 0 ont été promus après inscription sur liste d'aptitude suite à concours.

Formation

79,55 % des agents ont été en formation au moins une journée en 2022, représentant **178** jours de formation sur l'ensemble de l'année 2022.

Prestations d'action sociale et de protection sociale complémentaire

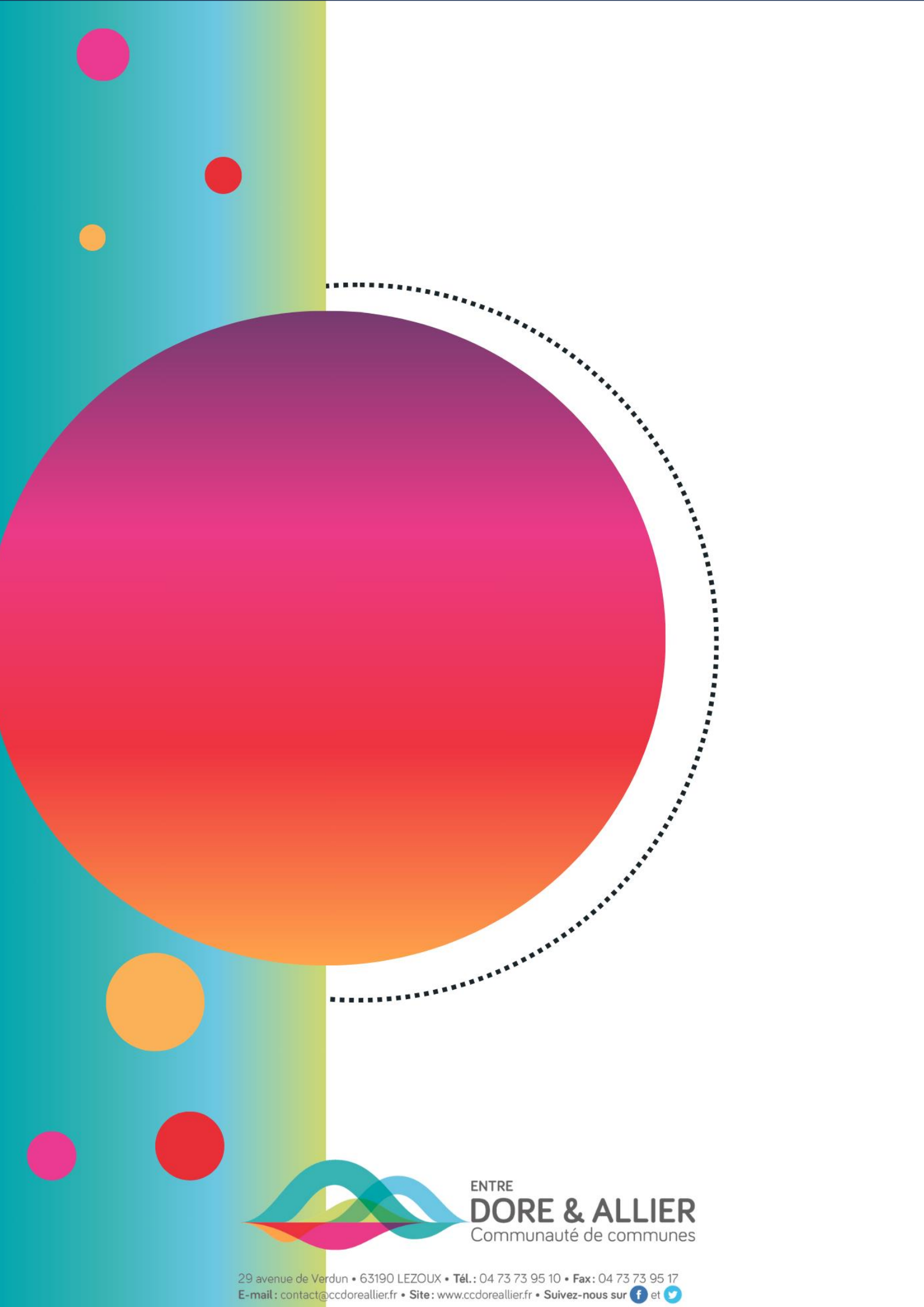
La communauté de communes adhère au CNAS depuis le 1^{er} janvier 2011. La cotisation annuelle est de 212 € par agent actif, soit 7 349 € au total en 2022.

Le montant des prestations versées en 2022 est de 4 599 €. Le pourcentage d'utilisateurs est de 56%.

L'établissement participe à la complémentaire santé pour 26 agents permanents et aux contrats de prévoyance pour 16 agents permanents.

Prévention et risques professionnels

L'établissement a désigné un conseiller de prévention en 2020.



ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes